



**EDUCATION**

**L'Unpef annonce une journée de protestation demain** Lire en page 3

**LES ALÉAS NATURELS ONT CAUSÉ 545 MILLIARDS DE DINARS DE PERTES À L'ALGÉRIE**

# **MAÎTRISER LES RISQUES POUR MIEUX GÉRER L'IMPACT, LE DÉFI POUR L'ETAT**

L'impact du changement climatique sur les aléas naturels, ces deux dernières décennies, est de plus en plus croissant, en Algérie. Pour faire face à ces risques majeurs (séismes, incendies et inondations), l'Etat tente de mettre en place une véritable stratégie de prévention contre les risques naturels qui coûtent chers aux sinistrés et aux pouvoirs publics. Lire en page 2



© Photo : D.R



Le Professeur Abderrahmane Benbouzid confirme : Lire en page 3

**«Le nombre de contaminations dans les écoles est très faible»**

© Photo : D.R

**AQUACULTURE**

**Des pluies salvatrices !**



Lire en page 4

## Environnement

### Poursuite de l'opération de désinfection

La Direction de l'environnement de la wilaya de Aïn Témouchent poursuit son activité qui consiste à la désinfection de plusieurs établissements et sites, et ce contre la Covid-19 pour préserver la santé des citoyens de la wilaya.

## Aïn Témouchent

### Un poste avancé fixe à la forêt de Sassel suite à un deuxième incendie

Les services de la Protection civile de la wilaya de Aïn Témouchent ont décidé d'installer un poste avancé fixe à la forêt de Sassel, suite à un incendie qui s'est déclaré dans le même site, a-t-on appris dimanche du directeur de wilaya de la Protection civile, le commandant Mourad Bensalem



## BMS

### Des pluies sous forme d'averses sur l'Est du pays

Des pluies, parfois sous forme d'averses, toucheront plusieurs wilayas de l'Est du pays à partir de la soirée de ce dimanche, indique l'Office national de la météorologie (ONM) dans une alerte météorologique.

## REPÈRE

### ALGÉRIE-EAU

### Relancer le Conseil d'affaires pour attirer davantage d'investissements

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a mis en avant lors d'un entretien avec l'ambassadeur des Emirats Arabes Unis (EAU) en Algérie, la nécessité de relancer le Conseil d'affaires algéro-émirati en vue de renforcer la coopération bilatérale et d'attirer davantage d'investissements, a indiqué un communiqué du ministère.

«Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a eu, le dimanche 22 novembre 2020, des entretiens en visioconférence avec l'ambassadeur des Emirats Arabes Unis en Algérie, Youcef Saïf Khamis Subaa Al Ali, au cours desquels les deux parties ont abordé les voies et moyens de promouvoir la coopération commerciale entre les deux pays», précise le communiqué, ajoutant que cette rencontre a été l'occasion pour évaluer le volume d'échanges commerciaux entre les deux parties.

Se félicitant de «l'évolution positive enregistrée dans le domaine de la coopération bilatérale», M. Rezig a relevé la nécessité de relancer dans les plus brefs délais un Conseil d'affaires algéro-émirati, afin d'attirer davantage d'investissements».

Le ministre a également invité les opérateurs économiques émiratis à accéder au marché algérien, rappelant les nombreux avantages accordés aux investisseurs étrangers à la faveur des réformes économiques et commerciales adoptées par le Gouvernement pour diversifier les exportations hors hydrocarbures. De son côté, l'ambassadeur émirati en Algérie a affirmé «l'engagement de son pays à relever le niveau d'échanges commerciaux avec l'Algérie dans divers domaines», soulignant par ailleurs la nécessité d'examiner tous les moyens à même de contribuer au développement des économies des deux pays.

Les aléas naturels ont causé 545 milliards de dinars de pertes à l'Algérie

# Maîtriser les risques pour mieux gérer l'impact, le défi pour l'Etat

L'impact du changement climatique sur les aléas naturels, ces deux dernières décennies, est de plus en plus croissant, en Algérie. Pour faire face à ces risques majeurs (séismes, incendies et inondations), l'Etat tente de mettre en place une véritable stratégie de prévention contre les risques naturels qui coûtent chers aux sinistrés et aux pouvoirs publics.



■ L'Etat prévoit de revoir sa stratégie de prévention des risques naturels et comprendre les défaillances qui accompagnent leur gestion. (Photo: D.R)

A défaut d'une stratégie efficace, l'indemnisation de certains aléas naturels est prise en charge par l'Etat. «Les interventions lors de la survenance d'aléas naturels tels que les séismes, les inondations et les feux de forêts ont coûté à l'Algérie 545 milliards de DA au cours des 16 dernières années», a indiqué avant-hier le délégué national aux risques majeurs, Afra Hamid. Mettant ainsi à jour la problématique de la gestion des aléas naturels par les pouvoirs publics et les assureurs privés.

Les feux de forêts se sont multipliés, ces dernières années, détruisant la faune et la flore et provoquant un risque de sécheresse majeur qui peut déclencher, entre autres, une catastrophe naturelle. Ce phénomène dont on parle peu, malgré son impact direct dans le déclenchement des feux de forêts. Les aléas naturels étaient dernièrement d'une intensité anormale nécessitant une véritable stratégie de prévention mais aussi de prise en charge des sinistrés après une catastrophe naturelle. Toute la problématique réside dans l'anticipation de ces catastrophes à travers l'étude des risques et la mise en place d'un plan d'urgence durant et après la survenue de la catastrophe. Dans son entretien accordé à l'Agence presse service (APS), M. Afra est revenu sur la stratégie de prévention des risques des aléas naturels du gouvernement, indiquant «la promulgation prochaine du décret portant révision de l'organisation de la Délégation nationale aux risques majeurs, en application des instructions données par le Premier ministre lors de la dernière rencontre gouvernement-walis, mais aussi du cadre de Sendai», a-t-il souligné, estimant que la gestion des catastrophes naturelles bénéficie d'une intention particulière du gouver-

nement. Pour faire face à la vulnérabilité aux aléas naturels, notamment, les feux de forêts et les inondations, ainsi qu'aux consé-

quences financières, l'Etat prévoit de revoir sa stratégie de prévention des risques naturels et comprendre les défaillances qui

## Les factures impayées ont atteint plus de 171 milliards de dinars

### La Sonelgaz appelle ses clients à régler leurs factures

Les créances impayées de la Sonelgaz recensées auprès de ses clients ont atteint 171 milliards de dinars au premier semestre de l'année en cours, a fait état, hier, sur les ondes de la radio nationale, Mme. Marzouki Fatma, chargée de la communication de l'entreprise. Dans sa déclaration Mme. Marzouki a invité les clients de la Sonelgaz à payer leurs factures afin d'éviter l'accumulation des créances impayées qui pèsent lourdement sur la trésorerie de l'entreprise qui fait face à un important gouffre financier.

«Une série de mesures de facilitation et divers modes de paiement a été mise en place, notamment, le rééchelonnement des dettes en guise de soutien aux ménages à faible revenu», a-t-elle souligné, ajoutant que «les clients de la Sonelgaz peuvent contacter les agences commerciales afin d'obtenir un rééchelonnement des dettes avec l'accord mutuel des deux parties, en fonction du nombre de factures impayées». Cette mesure de facilitation a été mise en place afin de réduire la pression sur les ménages, durement impactés par la crise sanitaire et se trouvant dans l'incapacité financière de régler le total de leur facture cumulée durant des mois.

Pour rappel, la Sonelgaz a cumulé les factures impayées de la consommation énergétique après qu'elle ait décidé, au début de l'épidémie du Coronavirus, de ne pas couper l'approvisionnement en gaz et en électricité de ses clients. Durant la même période coïncidant avec celle du confinement et l'été, la consommation domestique de l'énergie a augmenté, de même pour la consommation industrielle. Ce qui explique en conséquence, la hausse des créances impayées de Sonelgaz qui «ont atteint au premier semestre de l'année en cours plus de 171 milliards de dinars, dont 63% relèvent du secteur privé, y compris les ménages», a relevé la même responsable. En effet, depuis la fin de l'été, Sonelgaz s'attèle à recouvrer progressivement ses dettes à travers le territoire national. Malgré cette situation financière inconfortable de la société, le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a réitéré à maintes reprises qu'«il n'y aura pas d'augmentation des tarifs de l'électricité et du gaz», affirmant également, qu'«il n'y aura pas de coupure de l'électricité et du gaz durant la période de l'épidémie», invitant toutefois, les clients de l'entreprise à s'acquitter de leur dettes. **Samira Takharboucht**

accompagnent leur gestion. Dans ce contexte, M. Afra a évoqué les directives du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, qui avait annoncé «la révision du fonctionnement de certaines structures relevant du secteur de l'Intérieur à l'instar de la Délégation nationale aux risques majeurs qui doit avoir une vision prospective et anticipative sur les aléas naturels pour éviter que les feux de forêts et les inondations enregistrés ces dernières années ne se reproduisent», a-t-il précisé.

La nouvelle stratégie repose, en effet, sur multi-aléas afin de détecter, entre autres, les zones représentant un risque potentiel de catastrophes naturelles. «L'Algérie a adopté, dès 2004, une politique de prévention des risques majeurs par la mise en place d'une loi définissant 15 aléas naturels et technologiques, ainsi que les modalités de prévention et d'intervention lors de leur survenance», a indiqué M. Afra.

Pour comprendre ces phénomènes, il suffit peut-être de se référer aux études et recherches des sismologues, des météorologues et géologues pour cartographier et identifier les zones les plus exposées aux risques d'une catastrophe naturelle. Des spécialistes et experts qui ne cessent depuis des années de mettre en garde contre un risque sismique majeur en Algérie et celui de la sécheresse qui menace le pays. Dans ce cas, la prévention à elle seule ne suffit pas, il faudrait «impérativement une adaptation aux nouveaux concepts de gestion des grandes catastrophes, conformément au cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes, lequel insiste sur la nécessité de passer de la gestion des catastrophes à la gestion des risques qui en découlent», a réitéré le spécialiste des risques majeurs.

Ce dernier a pointé dans son entretien le vide réglementaire qui a retardé l'exécution de la stratégie de prévention des risques, estimant que «la non-promulgation des décrets exécutifs a entravé l'inscription de la stratégie nationale de prévention contre les risques majeurs au sein des plans de développement au niveau local».

Un manque qu'il espère rattraper après «l'entrée en vigueur de la nouvelle stratégie».

Il a relevé dans le détail les diffi-

cultés réglementaires qui ont entravé la mise en œuvre de ladite stratégie nécessaire pour prévenir et lutter efficacement contre les aléas naturels. M. Afra a cité en exemple les feux de forêts et qui «cause des pertes estimées à 1,5 milliard de dinar annuellement», regrettant le manque de moyens dans la lutte contre les incendies, insistant ainsi sur l'importance de se doter «des méthodes plus modernes en matière de lutte contre les feux de forêts». Les moyens et les techniques obsolètes de prévention et de lutte contre les risques majeurs sont toujours mis en cause.

**Samira Takharboucht**

Voir sur Internet [www.lnr.dz.com](http://www.lnr.dz.com)

Le Professeur Abderrahmane Benbouzid confirme :

## «Le nombre de contaminations dans les écoles est très faible»

**Une nouvelle fois, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Professeur Abderrahmane Benbouzid, a évoqué la situation sanitaire et les cas de Coronavirus dans les établissements scolaires, pour confirmer que le nombre de contaminations y est très faible. Il a fait savoir que le nombre de cas enregistrés parmi les enseignants est plus élevé que parmi les élèves.**

Dans une intervention faite, hier, au Forum de la Chaîne I de la radio, dont il était l'invité, il a affirmé que l'école ne transmet pas l'épidémie. Les enseignants et administrateurs vont dans les marchés et les magasins, et ceux qui ont été infectés par le Coronavirus l'ont été dans la rue. Il reconnaît qu'il y a eu quelques décès chez des élèves porteurs du virus, mais à cause de maladies chroniques qu'ils avaient et pas à cause du Coronavirus.

Le ministre fait remarquer qu'il reçoit chaque jour des rapports établis par le ministre de l'Éducation sur le nombre de cas de contaminations chez les enseignants, le personnel administratif et les élèves, pour toutes les wilayas. Le ministre de la Santé a assuré que les écoles suivaient strictement les recommandations du Comité scientifique. S'il y a une école ou une institution qui ne suit pas les recommandations en



■ Le Pr Benbouzid estime que si la situation est préoccupante, elle ne nécessite pas d'avoir recours à des hôpitaux de campagne qui sont disponibles ainsi que l'apport de l'Armée nationale populaire. (Photo : D.R)

matière de santé, le problème ne vient pas de nous, tient-il à souligner. Le Pr Benbouzid estime que si la situation est préoccupante, elle ne nécessite pas d'avoir recours à des hôpitaux de campagne qui sont disponibles ainsi que l'apport de l'Armée nationale populaire. Mais, précise-t-il, si la situation l'exige, cette solution ne posera aucun problème. Dans la guerre contre cette épidémie, le ministre a salué les efforts des équipes médicales et paramédicales dans les hôpitaux et leur place dans les premiers rangs pour faire face à la gravité de cette épidémie meurtrière. Il a fait savoir qu'un grand hôtel a été transformé comme hôpital de réserve de 120 lits pour prendre en charge les malades, en prévision de toute urgence, et

il est approvisionné en oxygène. Le ministre a fustigé ceux qui déforment la réalité, en colportant des fausses informations ou en exagérant des situations minimes, sur les réseaux sociaux. Le Pr Benbouzid a évoqué la question des différents tests, tous importés, (PCR, sérologiques et antigénique), expliquant que le test PCR est très coûteux du fait qu'il nécessite un laboratoire, un professionnel et un appareil, ne peut pas être mis en place dans toutes les villes du pays. Le ministre indique à ce propos que désormais l'Algérie va réorienter sa doctrine en privilégiant les tests antigéniques, dix fois moins chers que les PCR, et qui donnent le résultat 15 minutes après le prélèvement sanguin. A propos du vaccin, le ministre

de la Santé a déclaré que l'Algérie n'acquerrait aucun vaccin avant son approbation par l'Organisation mondiale de la santé, en plus des critères : prix, taux de réussite et immunité. Dans ce sens, le Pr. Benbouzid a fait savoir qu'il a rencontré les ambassadeurs d'Allemagne, de Russie et de Chine, et que des contacts ont été établis avec tous les laboratoires concernés. Enfin, le ministre de la Santé a fait observer que le Président Abdelmajid Tebboune, a été le premier Président à rendre visite aux professionnels dans les hôpitaux, à la Pharmacie centrale des hôpitaux, et au siège du ministère de la Santé et à rencontrer les travailleurs du secteur, pour écouter leurs préoccupations.

Lakhdar A.

### BRÈVE

#### DJERAD

### «Le Gouvernement attaché à protéger la santé du citoyen»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a réitéré, dimanche, la solidarité et l'attachement constant du Gouvernement à préserver et à protéger la santé du citoyen, et ce en concomitance avec le lancement de la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière en faveur des personnes âgées et des malades chroniques.

Dans un post sur son compte Twitter, le Premier ministre a écrit : «Après l'écho positif de la campagne nationale de reboisement «Qu'il le plante (l'arbre)» dans toutes les wilayas du pays, le Gouvernement et les autorités locales ont lancé la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière en faveur des personnes âgées et des malades chroniques... Une initiative à travers laquelle nous réaffirmons notre solidarité et attachement constant à préserver et protéger la santé du citoyen».

R.N.

### Risque d'infection

## Le personnel de la santé aux premières lignes

Selon le Dr. Djamel Fourar, Directeur de la prévention et la promotion de la santé au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, 120 employés du secteur de la santé sont décédés et 9.146 autres contaminés depuis l'apparition du Coronavirus en Algérie. Le porte-parole du Comité de suivi de l'évolution du Coronavirus intervenait, hier, sur les ondes de la Chaîne I de la radio nationale, à l'émission "Forum" en compagnie du ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, et du DG de la radio, de l'INSP, Pr. Lyes Rahal. Le Dr Fourar a précisé que cela est dû au fait que le personnel médical est directement au front contre le Coronavirus. Pour sa part, le ministre de la Santé a signalé l'épuisement qui guette le personnel médical qui travaille sans relâche depuis plus de 9 mois. Il est impératif de «protéger ces corps», en respectant scrupuleusement les gestes barrières afin de casser la chaîne de contagion et desserrer l'étau sur les établissements de santé, a-t-il souli-

gné. A propos du taux de saturations des lits au niveau des hôpitaux, le directeur de l'Institut national de santé publique (INSP), le Pr Lyes Rahal a fait remarquer que la situation n'est pas la même dans toutes les wilayas et dans tous les hôpitaux. Par ailleurs, le Pr. Abderrazak Bouamra a alerté sur la séroprévalence du Sars-Cov-2 en milieu professionnel hospitalier, les professionnels étant «à l'avant-garde dans la prise en charge des citoyens», indiquant que les résultats de l'étude menée en collaboration avec l'Institut Pasteur d'Alger, ont fait ressortir un taux de 17,1% des personnels soignants testés positifs au Coronavirus à l'Etablissement hospitalier et universitaire Frantz-Fanon de Blida. Cette wilaya est considérée comme l'épicentre de la pandémie en Algérie et un échantillon précieux pour l'étude, a souligné le Pr. Bouamra, indiquant que le taux de séroprévalence chez les paramédicaux, médecins généralistes et pharmaciens étaient les plus touchés, par rapport au personnel administratif

et autres corps. Pour autant, tous les postes de soignants ne se valent pas. Être en contact avec des patients Covid-19 accroît, sans surprise, les risques de contracter la Covid-19 en comparaison avec des soignants qui ne sont pas en contact avec ces patients. Ces derniers ont un risque similaire à celui de la population générale. Enfin, les soignants s'exposant aux risques les plus élevés sont ceux qui accueillent les patients à l'hôpital, suivi par ceux qui posent des dispositifs médicaux qui génèrent des aérosols et enfin ceux qui travaillent en soins intensifs. Plusieurs études à l'échelle mondiale ont fait le triste constat de la vulnérabilité du personnel médical, en première ligne dans la lutte contre la pandémie de Coronavirus.

Les auteurs de ces études estiment qu'il est nécessaire de protéger les soignants et leur famille en plus de réduire le taux de reproduction du virus afin de maintenir un système de santé fonctionnel.

L. A.

### CRISE SANITAIRE

#### Education

### L'Unpef annonce une journée de protestation demain

Outre la crise sanitaire engendrant un arrêt de cours de plusieurs mois et le retour polémique aux classes le mois d'octobre dernier participant ou pas à une deuxième vague de contaminations au Covid-19, le secteur de l'éducation nationale semble devoir faire face à de nouvelles perturbations. Une journée de protestation avec arrêt de travail est annoncée pour demain.

Dans un communiqué rendu public hier, l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (Unpef) a appelé l'ensemble des travailleurs du secteur de l'éducation nationale à une journée de protestation demain mercredi.

L'action de protestation avec un arrêt de travail d'une journée est provoquée essentiellement par les dernières déclarations du ministre de la Santé, concernant la responsabilité des enseignants dans la transmission du virus Covid-19.

«Au moment où nous nous attendions à des solutions efficaces de la part des pouvoirs publics, nous sommes surpris par les déclarations du ministre de la Santé, qui portent la responsabilité des travailleurs de l'éducation à transmettre le virus de la Covid-19 à partir des cafés aux établissements scolaires», regrette l'Unpef dans son communiqué. A noter que les déclarations du ministre de la Santé ne sont pas le même «problème» des représentants syndicaux des travailleurs de l'éducation puisque ces derniers mettent en clair un ensemble de revendications dont l'obligation de faire un examen complet du calendrier hebdomadaire des trois phases. Ils appellent, en effet, à réduire le nombre de cours et en gardant le samedi comme jour de congé, libérer les écoles primaires de la gestion des groupes locaux et soutenir le budget de gestion des collèges et lycées pour faire face à cette pandémie. «Trouver des solutions urgentes pour accueillir les professeurs travaillant loin de leur lieu de résidence dans ces circonstances exceptionnelles», insiste-t-on. Par ailleurs, concernant les établissements d'enseignement, l'Unpef revendique l'activation du dossier de médecine du travail pour mener une enquête épidémiologique dans le secteur de l'éducation concernant la Covid-19 et revoir les lois, la protection sociale des éducateurs de manière à préserver le parrainage et les soins de santé tout en offrant des postes adaptés.

A peine six semaines depuis la reprise des cours, le secteur de l'éducation risque de nombreuses perturbations liées à la situation sanitaire très inquiétante et des actions de protestation qui commencent à voir le jour dans un climat général déjà tendu.

Radia Zerrouki

Aquaculture

## Des pluies salvatrices !

**Une activité de la pêche ressuscitée après plusieurs années d'asphyxie, un marché du poisson sous toutes ses formes qui, frétilant quotidiennement de produits de la mer et de l'aquaculture, différentes unités de pêche et d'entretien des embarcations sérieusement prises en charge pour être réparées, entretenues et remises à flot pour s'adonner de nouveau à la pêche grâce à la dextérité de jeunes ingénieurs algériens en travaux maritimes, une disponibilité de tout instant grâce à ces mêmes jeunes de pièce de rechange et de compétences maritimes, ont bien accueilli les fortes pluies de ces derniers jours.**



■ Malgré les aléas créés par la pandémie de la Covid-19, ils ont réussi à produire 130.000 tonnes de poissons tout type confondu. (Photo : DR)

Elles se sont abattues sur différentes régions de l'Est du pays. Notamment celles côtières où elles ont été qualifiées de salvatrices par les agriculteurs, pêcheurs, éleveurs et autres acteurs directs ou indirects du travail de la terre et de la mer. Ceux-là même qui, il y a quelques jours, désespéraient voir leur terre se régénérer. Elles permettront également le remplissage des barrages, feront baisser le taux de salinité de nos côtes, entraîner le retour et la reproduction du poisson dans les barrages et accélérerons la réalisation des projets prévus pour le développement de l'aquaculture désertique et marine (2013-2014), PNUD-FAO 2014-2015, le développement du Système d'information géographique, les estimations sur la gestion des projets TCP et la pérennité des actions entreprises.

C'est ce qui, certainement, a inspiré, une année auparavant, la direction locale de la pêche de Tlemcen. Elle avait enregistré une production annuelle halieutique avoisinant les 9.000 tonnes et espérait faire mieux en 2019. Elle devait consolider ces résultats dans les prochains mois grâce aux efforts consentis par des investisseurs privés. Il s'agit des résultats du travail réalisé localement pour développer l'aquaculture marine dans cette région dans le cadre de la stratégie nationale de développement durable. Et pourtant, La wilaya de Tlemcen comptait, jusqu'à cette année, une seule ferme aquacole «Aquadora». Elle est implantée au large de la ville côtière de Honâine.

En production depuis 2016, elle produit annuellement 600 tonnes de daurade et de loup de mer au moyen de 12 cages flottantes de 23 mètres de diamètre. Il y a eu une autre ferme allant dans le sens d'un investissement de 15 millions DA. Elle sera opération-

nelle dès la pose des cages flottantes prévue prochainement à Honâine. Elle permettra la création de 20 postes de travail. Le directeur de la pêche a affirmé que cet apport permettra d'augmenter sensiblement la production de ces deux espèces et de réduire leurs prix sur le marché local. Actuellement, le loup de mer est proposé à 1.200 DA le kg, alors que le kilo de la daurade avoisine les 1.500 DA. Sa déclaration comme celles des deux opérateurs renforcée par le projet d'installation des cages flottantes de la ferme «Aymen fish», au large de Marsat Ben M'hidi feront de Honâine, un pôle aquacole d'excellence notamment après la mise en place des moyens de l'entreprise «Techno naval», spécialisée dans la construction et la réparation des bateaux de pêche. Ces projets donnent un meilleur aperçu sur l'ambition des responsables qu'ils affichent pour le développement de ce secteur livré à l'abandon depuis des années. Avec les derniers changements intervenus dans la gestion du pays, ce sont

d'autres horizons qui s'ouvrent, ils sont prometteurs. Comme ils l'ont d'ailleurs été en se signalant avec la création de 58.000 postes de travail. Ils sont tous liés aux activités de la pêche. Comme ils sont à l'origine du développement de la pêche. Malgré les aléas créés par la pandémie Covid-19, ils ont réussi à produire 130.000 tonnes de poissons tout type confondu sous entendant la création de milliers de poste de travail. Selon l'opérateur économique de Honâine, des ingénieurs formés localement ont mis en production, ce dernier mois d'octobre, une filière de construction de catamarans. Animées par des ingénieurs nationaux elle contribuera au développement de la filière. Elle a pour mission de construire des catamarans sur la base d'un matériel aquacole de 13 et 15 mètres. Il sera dédié notamment à l'aquaculture, a révélé un des investisseurs. Entre-temps, d'autres opérateurs bénéficiaires des moyens financiers attendent la mise à leur disposition d'un cahier de charge relatif aux investissements de l'industrie aquacole. Tel celui de Honâine où a été lancée la construction de deux thoniers et projetée, selon l'initiateur, celle de sardiennes, des petits métiers et même des catamarans de transport maritime. La même source a révélé que l'entreprise «Techno naval» a déjà formé 12 ouvriers spécialisés. Son gérant souhaiterait se stabiliser à Honâine ou au port de Sidna Youchaa pour un meilleur développement de ses activités. Il est question, à ce niveau, de réalisation de conchyliculture. Deux investisseurs mettent actuellement les dernières retouches pour lancer deux fermes conchyliques (élevage des moules) au niveau de la plage de Maarouf, à Msirda Fouaga (daïra de Marsat Ben M'hidi).

A. Djabali

Mohamed Dahmani, président directeur général du CPA :

## «La finance islamique répond aux attentes de nombreux Algériens»

Le Président-directeur général du Crédit Populaire d'Algérie (CPA), Mohamed Dahmani, a affirmé avant-hier à Ghardaïa que les produits de la finance islamique répondent aux attentes et doléances de nombreux Algériens. Ceux-ci ont exprimé une préférence pour les produits conformes à leurs conviction religieuses, a-t-il précisé dans ce sens.

Lors de son allocution en marge de l'inauguration du guichet dédié aux produits de la finance islamique au niveau de l'agence "113", M. Dahmani a souligné que «la religion musulmane, qui fait partie de notre vie quotidienne, motive les Algériens à préférer les produits conformes à la Chariâa». Ont été également présent le wali de Ghardaïa, Boualem Amrani, d'élus et de responsables des agences du réseau de banque rattaché au CPA de Ghardaïa. Selon lui, les produits de la finance islamique, sont proposés sous le slogan «Nos valeurs nous inspirent», après l'avis du Haut conseil islamique (HCI), d'Ouléma, des conseils internes et autres comités consultatifs locaux pour assurer et garantir le respect de la Chariâa dans les opérations bancaires.

Le CPA propose ainsi une gamme de neuf (9) nouveaux produits de la finance, conformes

aux préceptes de la Chariâa islamique, après avoir été certifiés par le Comité Chariâa de la Banque et le HCI et obtenu l'agrément de la Banque d'Algérie. Ces produits concernent les dépôts et le financement comme le compte courant islamique, le compte chèque islamique, le compte épargne islamique, le compte d'investissement islamique, l'offre Mourabaha Aqar/Sayara/Tadjhiz, ainsi que l'offre Idjara immobilier et équipements, a détaillé M. Dahmani.

En matière de la commercialisation de ces nouveaux produits financiers, le CPA a créé, au niveau de chaque agence, un guichet dédié à cet effet, avec un personnel pluridisciplinaire formé au préalable, a-t-il souligné. Dans un proche avenir, plusieurs nouvelles agences du CPA seront ouvertes, a-t-il annoncé. Parmi les wilayas concernées Illizi, In-Salah, Timimoun et Djanet dans l'extrême-sud du pays, ainsi qu'au niveau des Hauts-Plateaux.

Le CPA compte également ouvrir prochainement une grande agence dédiée exclusivement à la finance Islamique au niveau de la grande Mosquée d'Alger, a fait savoir M. Dahmani. Pour lui, «il faudra quelques mois de vulgarisation pour voir un engouement sur

ces produits de la finance conforme à la Chariâa». Auparavant, le même responsable avait tenu une réunion avec l'ensemble des responsables des agences du CPA affiliées à la direction régionale de Ghardaïa (Djelfa, Laghouat, Ghardaïa et Ouargla).

Par ailleurs, le CPA a lancé jeudi passé la commercialisation de produits de la finance islamique au niveau de son agence "136" de Ouled Fayet à Alger, destinés aux particuliers, aux professionnels et aux entreprises, notamment les PME. A l'occasion, M. Dahmani a annoncé le lancement du livret d'épargne à puce magnétique cette semaine. Il permet de sécuriser totalement les opérations bancaires grâce à une meilleure traçabilité. Il sera ainsi mis à disposition au niveau de l'ensemble des agences CPA du territoire national, a-t-il indiqué.

Relevant l'intérêt porté par la clientèle de la banque quant à ses nouveaux produits financiers, le P-dg du CPA a cité à titre d'exemple l'engouement que connaît actuellement le produit baptisé «PME by CPA». Ce produit est composé notamment de deux offres : «Sahel Nachati» et «Sahel Mahal», destiné aux start-ups et aux TPE/PME afin de financer leurs opérations courantes.

Manel Z.

CONTRATS GAZIERS

Algérie-Turquie

**Les échanges commerciaux vont vers les 5 mds de dollars par an**

«Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Turquie peuvent atteindre facilement les 5 milliards de dollars par an», a indiqué hier l'ambassadrice turque à Alger, Mahinur Ozdemir Goktas, appelant les deux pays à travailler pour la conclusion d'un accord de libre-échange qui favoriserait un partenariat gagnant-gagnant. Intervenant lors de la 4<sup>ème</sup> édition «Les débats de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC)-international» et rapportée par l'APS, l'ambassadrice turque a souligné que l'objectif fixé par les présidents des deux pays d'atteindre les 5 milliards de dollars d'échanges était «possible» appelant à la mobilisation des opérateurs économiques algériens et turcs, notamment ceux du secteur privé, pour la réalisation de cet objectif. Elle a rappelé, selon l'agence officielle, que le montant des échanges bilatéraux oscille entre 3,5 et 4,2 milliards de dollars en état d'équilibre pour les deux parties. Lors de cette rencontre virtuelle organisée autour du thème : «Quel type de partenariat et de coopération entre l'Algérie et la Turquie en perspective du Post Covid-19 ?», Mme Goktas, a mis l'accent sur la qualité des relations politiques et économiques pouvant aider à accroître le volume des échanges entre les deux pays. «Nous pensons qu'avec la signature d'un accord de libre-échange avec l'Algérie va permettre d'accroître nos échanges dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant», a affirmé l'ambassadrice estimant que le marché algérien «est attrayant» pour les investisseurs turcs.

«Selon la diplomatie turque, plus de 1.200 entreprises turques sont en activité en Algérie dont trente (30) sont des investisseurs directs avec un montant de 3,5 milliards de dollars, employant plus de 10.000 personnes, rapporte encore l'APS soulignant qu'à l'échelle africaine, l'Algérie est le deuxième partenaire commercial de la Turquie et septième en matière d'investissement direct.

Dans l'objectif de faciliter la prise de contact et d'accompagnement des opérateurs des deux pays, l'ambassadrice a annoncé la mise en place d'un formulaire électronique permettant aux chefs d'entreprises algériens et turcs d'exprimer leurs besoins et leurs attentes en matière d'investissement et d'affaires. Mme Goktas a fait savoir que la commission mixte algéro-turque se tiendra au début de 2021 lors de laquelle une visite d'une délégation d'hommes d'affaires turcs sera organisée à Alger. Pour sa part, le Président de la CAPC, Sami Agli, a mis en exergue les réformes économiques entreprises par le gouvernement, lesquelles sont en faveur des investisseurs étrangers, citant notamment la suppression de la règle 49/51% régissant les IDE. Relevant que le processus de développement économique entrepris par la Turquie au début des années 1980 est similaire à celui engagé par l'Algérie, M. Agli, a appelé la partie turque à faire bénéficier l'Algérie de son expertise et savoir-faire.

R.Z.

**INFO EXPRESS**

Environnement

**Poursuite de l'opération de désinfection**



La Direction de l'environnement de la wilaya de Aïn Témouchent poursuit son activité qui consiste à la désinfection de plusieurs établissements et sites, et ce contre la Covid-19 pour préserver la santé des citoyens de la wilaya. Ces derniers jours, les mêmes services ont touché les daïras d'El Maleh, Aïn Témouchent, Aïn El Arba, Hammam Bou-Hadjar et El-Amria. Les établissements concernés par l'opération de désinfection sont le Centre de formation et d'apprentissage, les sièges de la police, la polyclinique Rouba Miloud, la salle de soins des maladies infectieuses et pulmonaires, le village socialiste El M'Saada, les sièges de l'APC de Chaabet El-Leham, El Meida, Aïn Beïda, Hassi El-Ghella, El Amria, et El Maleh. La même opération a touché également l'agence Mobilis, la Direction des impôts, les biens de l'Etat, l'OPGI, la CNAC et la Conservation immobilière de Aïn Témouchent.

**Sabraoui Djelloul**

Formation professionnelle

**Convention avec les services agricoles et les complexes touristiques**

La Direction de la formation et l'apprentissage professionnels de la wilaya et la Direction des services agricoles, en collaboration avec l'Institut agricole (ITMA) ont organisé un atelier technique en vue de concrétiser la convention signée auparavant entre les deux parties concernant les domaines de la formation dans l'agriculture. Dans le même ordre d'idées, la direction de la formation et l'apprentissage professionnels a également signé une convention avec certains hôtels et complexes touristiques qui consistent à assurer prochainement une formation de recyclage aux agents des établissements hôteliers.

**Sabraoui djelloul**

Aïn Témouchent

**Un riche programme de reboisement**



Selon le conservateur de la wilaya, cette opération de reboisement s'effectuera avec la participation des services agricoles de la wilaya, les services de la direction de l'environnement, les services des ressources hydriques, la Protection civile, les douanes algériennes, les scouts, les associations actives dans l'environnement, la fédération des chasseurs de la wilaya et les services des

**La direction de la Conservation des forêts de la wilaya d'Aïn Témouchent a annoncé, hier, le lancement d'un ambitieux programme de reboisement à travers le territoire de la wilaya, qui sera réalisé en plusieurs phases. L'objectif est la lutte contre la détérioration du sol et le développement des zones montagneuses ainsi que l'extension du couvert forestier.**

communes concernées par le reboisement. La Conservation des forêts de la wilaya lancera l'opération ce samedi 21 novembre 2020, à l'occasion de la

Journée nationale du reboisement à la forêt de Sassel, dans la commune de Ouled Boudjemaa dans la daïra d'El-Amria.

**Sabraoui djelloul**

Relizane

**Des jardins potagers dévastés par des sangliers**

Les agriculteurs de Tliouanet, une localité relevant de la commune de Aïn Rahma, rattachée à la daïra de Yellel, dans la wilaya de Relizane, croisent des hordes de sangliers en plein jour, et les habitants demandent aux enfants de ne pas s'aventurer en dehors du village. Il est devenu fréquent de voir des jardins potagers dévastés après la visite des sangliers. De jeunes plants déracinés, des trous partout, des traces de pattes et des coulées de liquide des goinfres. Désespérés, les fellahs ne savent plus quoi faire, car le nombre de visites ne cesse de croître, de même que les pertes. « Cette situation menace ainsi les centaines d'élèves qui se rendent, tôt le matin, dans les écoles qui sont d'ailleurs très nombreuses dans cette région ». Des hordes de sangliers sèment la panique et la désolation parmi les



fellahs, les agriculteurs et les habitants des hameaux isolés. La présence de ces mammifères omnivores appartenant à la famille des suidés à proximité d'une région où les douars sont proches entre eux et des établissements scolaires représente, le moins que l'on puisse dire, un danger réel pour les villageois et leurs progénitures non

avertis. Quand on sait que la laie met bas de 2 à 10 marcassins, il y a de quoi s'inquiéter pour les habitants de cette presqu'île au charme et à la beauté irrésistibles. Les habitants demandent au premier responsable de la wilaya une opération de battue pour éradiquer cet animal qui fait des ravages aux potagers.

**N.Malik**

**BMS : des pluies sous forme d'averses sur l'Est du pays**



Des pluies, parfois sous forme d'averses, toucheront plusieurs wilayas de l'Est du pays à partir de la soirée de ce dimanche, indique l'Office national de la météorologie (ONM) dans une alerte météorologique. (Photo > D. R.)

**Skikda : une seconde secousse tellurique de 3,9 degrés à El Harrouche**



Une seconde secousse tellurique de 3,9 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée dimanche à 12h10 à El Harrouche dans la wilaya de Skikda, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. (Photo > D. R.)

**Arrestation de 11 personnes présumées impliquées dans les incendies des forêts de l'Oued Goussine**



Onze individus suspectés d'être impliqués dans les incendies des forêts de la commune de l'Oued Goussine, déclenchés, dans la nuit du 6 au 7 novembre courant, dans le sillage d'une série d'incendies qui a touché plusieurs wilayas du centre et de l'ouest du pays, ont été arrêtés par les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Chlef, a-t-on appris, dimanche, auprès de ce corps sécuritaire. (Photo > D. R.)

**Aïn Témouchent : un poste avancé fixe à la forêt de Sassel suite à un deuxième incendie**



Les services de la Protection civile de la wilaya de Aïn Témouchent ont décidé d'installer un poste avancé fixe à la forêt de Sassel, suite à un incendie qui s'est déclaré dans le même site, a-t-on appris dimanche du directeur de wilaya de la Protection civile, le commandant Mourad Bensalem. (Photo > D. R.)

France

## L'ancien président français Nicolas Sarkozy jugé pour corruption, une première

Pour la première fois dans l'histoire de l'après-guerre, un ancien président français est jugé pour corruption : Nicolas Sarkozy comparait lundi dans l'affaire dite des «écoutes» aux côtés d'un ami avocat et d'un ancien haut magistrat.



Lex-président français Nicolas Sarkozy, jugé pour corruption, clame son innocence. (Photo : D.R.)

Nicolas Sarkozy, 65 ans, s'est dit «combatif» dans la perspective du procès où seront jugés aussi l'avocat Thierry Herzog et le juge à la retraite Gilbert Azibert. Pour l'ex-président qui clame son innocence, cette affaire est «un scandale qui restera dans les annales».

Retiré de la politique depuis sa défaite à la primaire de la droite fin 2016, M. Sarkozy encourt dix ans de prison et un million d'euros d'amende pour corruption et trafic d'influence, comme ses co-prévenus – jugés en outre pour violation du secret professionnel. La tenue du procès, prévu pour durer trois semaines, dépendra de l'épidémie de Covid-19 qui a perturbé les audiences d'autres affaires à Paris ces dernières semaines, et à une demande de renvoi pour raisons médicales, déposée par le juge Azibert, 73 ans.

L'affaire des «écoutes» trouve son origine dans un autre dossier judiciaire qui menace Nicolas Sarkozy : les soupçons

de financement libyen de sa campagne présidentielle de 2007. Dans ce cadre, les juges avaient décidé, en septembre 2013, de placer l'ancien président sur écoute, et découvert, début 2014, qu'il utilisait une ligne secrète, sous le pseudonyme «Paul Bismuth», pour communiquer avec son avocat Thierry Herzog. Selon l'accusation, certaines de leurs conversations ont révélé l'existence d'un pacte de corruption: Nicolas Sarkozy a, par l'intermédiaire de Me Herzog, envisagé d'apporter un «coup de pouce» à M. Azibert pour l'aider à obtenir un poste dans la Principauté de Monaco qu'il convoitait, mais qu'il n'a jamais obtenu.

En contrepartie, selon le parquet, ce haut magistrat a fourni des informations, couvertes par le secret, sur une procédure engagée en Cassation par M. Sarkozy en marge d'un autre dossier (affaire Bettencourt), et a tenté d'influer sur ses collègues. Après avoir bénéficié d'un non-lieu dans l'affaire Bettencourt fin 2013, Nicolas Sarkozy avait en effet

saisi la Cour de cassation pour faire annuler la saisie de ses agendas présidentiels, susceptibles d'intéresser la justice dans d'autres procédures. Dans les discussions fleuries avec son avocat, socle de l'accusation, l'ex-président s'engageait à intervenir en faveur du juge Azibert. «Moi, je le fais monter», «je l'aiderai», dit-il ainsi à Me Herzog. Peu après, il déclare qu'il a renoncé à faire «la démarche» auprès des autorités monégasques. Pour les enquêteurs, ce revirement pourrait venir de la découverte, par les deux hommes, que leurs téléphones officiels étaient sur écoute. Dans un réquisitoire sévère en octobre 2017, le PNF (Parquet national financier) a comparé les méthodes de Nicolas Sarkozy à celles d'un «délinquant chevronné». Les trois prévenus contestent tout «pacte de corruption». «M. Azibert n'a rien obtenu, je n'ai pas fait de démarche et j'ai été débouté par la Cour de cassation» concernant les agendas, a argué l'ancien président dès 2014. «Je m'expliquerai devant le tribunal parce que moi, j'ai toujours fait face à mes obligations», a-t-il réaffirmé récemment sur la chaîne française BFMTV, jurant: «Je ne suis pas un pourri». Nicolas Sarkozy n'a eu de cesse de dénoncer une instrumentalisation politique de la justice, multipliant les recours. Sans succès. La validation des écoutes, en mars 2016, par la plus haute juridiction judiciaire avait constitué une défaite majeure pour l'ancien président, qui estimait que la retranscription d'échanges entre un avocat et son client était illégale. Cette question sera à nouveau à l'ordre du jour discutée lors du procès. Un autre procès attend Nicolas Sarkozy au printemps: celui de l'affaire Bygmalion sur ses frais de campagne pour l'élection présidentielle de 2012 qu'il avait perdue aux profits du socialiste François Hollande.

AFP

Israël-Arabie saoudite

## Benjamin Netanyahu s'est rendu en secret en Arabie saoudite

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu s'est rendu en secret dimanche en Arabie saoudite pour y rencontrer le prince héritier Mohammed ben Salmane (MBS), ont indiqué lundi différents médias israéliens.

Selon la presse israélienne, M. Netanyahu était accompagné de Yossi Cohen, le chef du Mossad, les services de renseignements extérieurs israéliens, pour cette visite à NEOM, ville futuriste située dans le Nord-Ouest de l'Arabie saoudite, près d'Israël.

Contacté par l'AFP, le bureau de M. Netanyahu n'a fait aucun commentaire dans l'immédiat sur ce qui pourrait être la première visite en Arabie saoudite d'un Premier ministre israélien.

Aucune information n'a été publiée par les médias officiels saoudiens sur cette visite.

Sur place, Benjamin Netanyahu se serait aussi entretenu avec le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo qui était bien en Arabie saoudite et a écrit sur son compte Twitter avoir eu des entretiens «constructifs» avec Mohammed ben Salmane à NEOM.

«Notre partenariat sécuritaire et écono-



Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu s'est rendu en secret dimanche en Arabie saoudite pour y rencontrer le prince héritier Mohammed ben Salmane. (Photo : D.R.)

mique est fort et nous allons continuer à le développer afin de contrer l'influence nocive de l'Iran dans la région», a ajouté M. Pompeo, qui a fait ces derniers jours une tournée au Moyen-Orient au cours de laquelle il a d'ailleurs visité Israël.

Israël a annoncé ces derniers mois des accords de normalisation de ses relations avec les Émirats arabes unis, Bahreïn, mais aussi le Soudan, sous le patronage des États-Unis du président

Donald Trump, un allié clé de M. Netanyahu qui doit quitter ses fonctions, comme M. Pompeo, en janvier. Des responsables américains et israéliens ont évoqué d'autres accords à venir avec des pays arabes. L'Arabie saoudite est d'ailleurs souvent cité par des analystes comme un pays qui pourrait normaliser ses relations avec Israël, tout comme Oman, monarchie du Golfe où M. Netanyahu s'est déjà rendu.

R.I./AFP

Covid-19

## Les États-Unis espèrent commencer la campagne de vaccination avant la mi-décembre

Confrontés à une épidémie galopante de la Covid-19, les États-Unis prévoient d'entamer avant la mi-décembre une campagne massive de vaccination, dans l'espoir de parvenir à une immunité collective en mai. Le groupe pharmaceutique américain Pfizer et son partenaire allemand BioNTech ont demandé vendredi à l'Agence américaine des médicaments (FDA) d'autoriser leur vaccin. La demande était attendue depuis plusieurs jours, suite à la publication des résultats de l'essai clinique mené depuis juillet sur 44.000 volontaires dans de multiples pays, et selon lesquels le vaccin serait efficace à 95% pour prévenir la Covid-19, sans effets secondaires graves.

### Immunité collective

La FDA a annoncé qu'une réunion publique de son comité consultatif sur les vaccins aurait lieu le 10 décembre pour étudier cette requête. L'avis de ce comité est consultatif. La décision d'autoriser le vaccin reviendra ensuite aux scientifiques de la FDA, et pourrait intervenir dès la première quinzaine de décembre. «Notre plan est de pouvoir transporter les vaccins vers les sites d'immunisation dans les 24 heures suivant l'approbation, donc je m'attends à ce que ce soit peut-être au deuxième jour après l'approbation, le 11 ou le 12 décembre», a dit M. Slaoui. Il a aussi dit espérer qu'une fois cette campagne de vaccination massive lancée, le pays pouvait s'attendre à atteindre une «immunité collective» au mois de mai. Normalement, avec le niveau d'efficacité que nous avons (95%), le fait d'immuniser 70% ou presque de la population permettrait d'avoir une vraie immunité collective. Cela arrivera probablement en mai», a-t-il affirmé. Une autre raison d'espérer est venue, aux États-Unis, de l'autorisation accordée en urgence à un traitement novateur basé sur un cocktail d'anticorps de synthèse, de la firme Regeneron déjà essayé sur le président Donald Trump.

«Autoriser ces thérapies aux

anticorps monoclonaux pourrait permettre à des patients d'éviter l'hospitalisation et d'alléger la charge qui pèse sur notre système de santé», a expliqué un responsable de la FDA, Stephen Hahn.

### «Thérapie prometteuse»

Le président de Regeneron, Leonard Schleifer, a assuré que cette décision constituait «une étape importante dans la lutte contre la Covid-19, car les patients à haut risque aux États-Unis auront accès à une thérapie prometteuse au début de leur infection». Ces anticorps imitent ce que le système immunitaire fait après la contamination par le coronavirus, en allant bloquer la pointe du virus qui lui permet de s'attacher aux cellules humaines et de les pénétrer. Regeneron a déjà conclu plusieurs contrats avec le gouvernement américain, dont un à 450 M\$, pour fabriquer des doses à grande échelle aux États-Unis. C'est le pays le plus endeuillé du monde par le coronavirus avec 255.800 décès. L'épidémie y progresse hors de contrôle et le nombre de nouveaux cas quotidiens y explose (près de 164 000 pour la seule journée de samedi) pour dépasser désormais les 12 millions de malades, selon l'Université Johns Hopkins.

### «Vaccination sans précédent»

L'Italie, où la pandémie a fait plus de 48.000 morts, entamera fin janvier une «campagne de vaccination sans précédent» en commençant par les catégories de la population les plus exposées, a annoncé samedi le ministre italien de la Santé, Roberto Speranza. La pandémie a fait au moins 1.381.915 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi dimanche par l'AFP à partir de sources officielles. Plus de 58.165.460 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 37.053.500 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

AFP



Les États-Unis est le pays le plus endeuillé du monde par le coronavirus avec 255.800 décès. (Photo : D.R.)

**INFO EXPRESS**

Santé

**Campagne nationale de vaccination des seniors**

Le coup d'envoi de la campagne nationale de vaccination des personnes âgées contre la grippe saisonnière a été donné, dimanche, depuis le Foyer pour personnes âgées (FPA) de Dely Brahim à Alger, sous la supervision des ministres de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, et de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. S'exprimant à cette occasion, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou a mis en avant les efforts déployés par son secteur pour garantir une prise en charge optimale des catégories vulnérables, notamment celle des personnes âgées. Elle a assuré, par là même, de l'existence d'une volonté politique pour apporter l'assistance nécessaire à cette catégorie, particulièrement en cette conjoncture sanitaire difficile, marquée par la propagation de la Covid-19 et de la grippe saisonnière dont le vaccin doit être assuré en vue de parer à ses complications.

Se félicitant également des démarches entreprises, à ce jour, par le secteur dans le contexte de la crise sanitaire que connaît le pays à l'instar de tous les pays du monde, notamment la «bonne» prise en charge assurée au niveau des centres et établissements relevant du ministère, Mme Krikou a appelé, toutefois, à faire de preuve de vigilance et de prudence constantes, en vue de juguler la progression de l'épidémie.

R.R./Agence

Tlemcen

## Perspectives prometteuses pour l'aquaculture marine

**La production annuelle halieutique de la wilaya de Tlemcen, avoisinant les 9.000 tonnes, sera dans les prochains mois renforcée grâce aux efforts consentis par des investisseurs privés afin de développer l'aquaculture marine dans la région, et ce dans le cadre de la stratégie nationale de développement durable du secteur.**

La wilaya de Tlemcen comptait, jusqu'à cette année, une seule ferme aquacole «Aquadora», implantée au large de la ville côtière de Honaïne. En production depuis 2016, avec une capacité de 600 tonnes annuellement, cette ferme produit la daurade et le loup de mer. Elle dispose de 12 cages flottantes de 23 mètres de diamètre, a-t-on indiqué à la direction locale de la Pêche et des Ressources halieutiques. Une autre ferme, fruit d'un investissement de 15 millions DA, sera opérationnelle dès la pose des cages flottantes prévue à partir de cette semaine à Honaïne, a annoncé, de son côté, son propriétaire, Achour Fouad. Le responsable de la société «Royaume du poisson» a ajouté que 20 emplois sont créés au départ avec une capacité de production annuelle de daurades et de loups de mer de



Honaïne est en passe de devenir un pôle aquacole d'excellence.

l'ordre de 600 tonnes. Cet apport permettra d'augmenter sensiblement la production de ces deux espèces et de réduire leurs prix sur le marché local. Actuellement, le loup de mer est proposé à 1.200 DA le kg, alors que le kilo de la daurade avoisine les 1.500 DA.

**Honaïne, un pôle aquacole d'excellence**

A la direction locale chargée du secteur, on estime que la production de ces deux espèces sera confortée notamment après l'installation des cages flottantes de la ferme «Aymen fish», qui sera, quant à elle, implantée au large de Marsat Ben M'hidi. La filière aquacole sera

également renforcée à Honaïne avec l'installation de l'entreprise «Techno naval», spécialisée dans la construction et la réparation des bateaux de pêche. Cette entreprise, créée par des ingénieurs nationaux et lancée en octobre dernier, va également contribuer au développement de la filière avec la construction de matériel aquacole, notamment deux catamarans de 13 et 15 mètres dédiés uniquement à l'aquaculture, a révélé son gérant, Benabbas Abdelmadjid. Installée au port de Honaïne, elle procède actuellement à la construction de deux thoniers et projette de construire des sardiniers, des petits métiers et même des catamarans de transport maritime, a précisé son responsable. L'entreprise "Techno naval" a déjà formé 12 ouvriers spécialisés. Son gérant souhaiterait se stabiliser à Honaïne ou au port de Sidna Youchaa pour un meilleur développement de ses activités. M. Benabbès a expliqué que son entreprise "contribue au développement

de la région de Honaïne, avec la création d'emplois mais également avec la mise à la disposition des professionnels du secteur le matériel nécessaire à cette activité et à moindres coûts".

**La conchyliculture : un créneau porteur**

Aussi, deux investisseurs mettent actuellement les dernières retouches pour lancer deux fermes conchylicoles (élevage des moules) au niveau de la plage de Māarouf, à Msirda Fouaga (daïra de Marsat Ben M'hidi). Les deux fermes vont permettre la création d'emplois dans cette zone frontalière et, en parallèle, développer la filière inexistante jusque-là dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on indiqué. Une première ferme est réalisée à 90%, a assuré son propriétaire, Ammouri Sid Ahmed, signalant le recrutement de 12 jeunes, dont des plongeurs et des manœuvres. Le projet, qui a nécessité 24 millions DA, devrait être lancé dans deux mois après l'acquisition de naissains de qualité. La capacité de production de cette ferme est estimée à 80 tonnes par an, indiqué la même source. Par ailleurs, l'investisseur Benhlime Kamel, qui a créé sa ferme dans le cadre du dispositif de l'ANSEJ, attend lui aussi l'importation de naissains pour démarrer son activité. Cette ferme, a-t-il indiqué, permettra de diversifier plus tard son activité en se lançant dans la production d'huîtres. Avec la concrétisation de tous ces projets en cours, l'objectif ciblé par la direction locale de la Pêche et des Ressources halieutiques est d'atteindre une production supplémentaire aquacole de 3.000 tonnes par an à l'horizon 2024.

R.R./Agence

Séisme de Skikda

## Mise en place d'une cellule de crise

Une cellule de crise a été mise en place dimanche matin dans la wilaya de Skikda, consécutivement à la secousse tellurique ressentie à 04h53 suivie de deux autres répliques signalées à 06h17 et 12 h10, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Présidée par le chef de l'exécutif local, Abdelkader Bensaïd, cette cellule de crise est composée des responsables des directions locales de l'habitat, des ressources en eau, les services de la protection civile et les services des assemblées populaires communales (APC) concernées, en sus des services des différents corps constitués, a expliqué la même source. En application des directives du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le wali de Skikda s'était rendu à Aïn Bouziane (Sud de Skikda), où l'épicentre des deux secousses a été localisé pour s'enquérir de la situation et constater d'éventuels dommages. Selon un premier constat des services de la wilaya, «aucune perte humaine n'est à déplorer» alors que des fissures ont été relevées au niveau de l'hôpital d'El-Harrouch ainsi que quelques habitations.



«Une commission technique de la wilaya s'est rendue dans les localités d'Aïn Bouziane et d'El-Harrouch aussitôt après le séisme afin de s'enquérir de l'étendue des dégâts causés par ces secousses», a-t-on encore détaillé. De leur côté, les services de la Protection civile se sont dépêchés vers les zones proches de l'épicentre des deux secousses pour inspecter habitations et équipements publics, a-t-on souligné. Pour rappel, un séisme d'une magnitude de 5,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré dimanche à 04h53 dans la

wilaya de Skikda, a annoncé le Centre de Recherche en Astronomie, Astrophysique, et Géophysique (CRAAG), précisant que l'épicentre du séisme a été localisé à 12 km au Sud-ouest d'El Harrouch (Skikda). Le CRAAG a aussi annoncé qu'une réplique d'une magnitude de 3,9 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée dans la même wilaya à 06h17 et une autre de même magnitude à 12h10 dont l'épicentre a été localisé à 12 km au Sud-ouest de la ville d'El Harrouch, a-t-on précisé.

R.R./Agence

Covid-19

## La Sûreté nationale lance une campagne de sensibilisation dans trois wilayas

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a lancé, dimanche, une campagne de sensibilisation sur le terrain menée par les services de la Sûreté des wilayas d'Alger, d'Oran et de Constantine dans le but de renforcer l'élan de solidarité nationale et les efforts de lutte contre la propagation de la pandémie de la Covid-19. Dans le cadre de cette initiative de solidarité qui concerne dans sa première phase trois wilayas, à savoir Alger, Oran et Constantine, 10.000 masques de protection ont été distribués aux citoyens pour «les sensibiliser au caractère sérieux de la situation actuelle et les inciter à porter le masque de protection, en tant que mesure préventive indispensable pour la protection de la santé individuelle et collective», souligne un communiqué de la DGSN. Au titre de cette campagne, «10.000 masques de

protection sont distribués aux citoyens au niveau des rues, quartiers, lieux publics, points de vente et les commerces assurant l'approvisionnement des citoyens en produits de consommation, ainsi que les points de contrôle sécuritaire», a ajouté le communiqué, précisant que ces premières sorties ont trouvé «un écho très favorable auprès des citoyens». Ces sorties de terrain dénotent «la détermination de la DGSN à poursuivre son approche de sensibilisation qui tend à rappeler aux citoyens l'importance d'adhérer aux démarches et efforts des autorités publiques dans la lutte contre la propagation de la pandémie, à travers le respect des mesures préventives et des règles sanitaires pour dépasser cette conjoncture sanitaire sensible», conclut le communiqué.

R.R./Agence

Annaba

## Trafic d'objets d'art : une enquête sans fin

**Les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Berrahal, ont réussi un joli coup pour arrêter un groupe d'individus spécialisé dans l'atteinte au patrimoine culturel, ce mois de novembre 2020. Ils ont pu récupérer un lot de pièces archéologiques et du matériel de détection de métaux, apprend La Nouvelle République auprès des services de sécurité de la wilaya d'Annaba. Deux des trafiquants, âgés entre 24 et 49 ans sont originaires de cette wilaya, alors que le troisième est natif de Skikda. Le premier mis en cause a été interpellé au niveau du pôle urbain Kalitoussa de Berrahal, en possession de quelques pièces de monnaie ancienne.**



Le patrimoine culturel algérien menacé par les pilliers d'antiquités.

Datant de l'époque romaine, il divulguait par la suite les noms de ses complices et leur méthode d'action, dont l'un réside au quartier de Tacha, situé à 3 km à l'ouest du chef-lieu de la commune. L'arrestation de la troisième personne impliquée dans cette affaire, qui réside à Aïn Cherchar (Skikda), a nécessité la délivrance par la justice d'une autorisation d'élargir l'enquête. Les policiers ont récupéré un lot de 24 pièces antiques en bronze, dont 19 protégées d'une valeur inestimable, datant de l'empire byzantin pour certaines et d'autres de l'époque romaine, et du matériel de détection de métaux semblable à celui utilisé habituellement par les chercheurs d'or subsahariens. Le dernier rapport 2019 de l'unité régionale de lutte contre le trafic du patrimoine culturel et de protection des biens culturels relevant du groupement régional de la Gendarmerie nationale de Souk-Ahras fait état d'une saisie importante : une jarre en poterie, un outil pour retirer les clous pourvu d'une pioche et d'un marteau, des bijoux en pierres précieuses, deux colliers, ainsi que 112 pièces de monnaie anciennes et deux statuettes en métal dans la période de janvier à juin 2019. Treize trafiquants ont été appréhendés dans des opérations sécuritaires. Des sites et des tombes datant de l'époque romaine, dans les régions de Zaârouria (Souk Aras) à Oum El Bouaghi, à Guelma, Tébéssa et la découverte d'une fosse archéologique dans la ville de Bir El Ater, dans la wilaya de Tébéssa, a-t-on indiqué auprès de la Gendarmerie. Des réseaux spécialistes dans l'atteinte au patrimoine national continuent de piller les richesses culturelles d'Algérie, malgré la lutte sans merci lancée contre eux par les services de sécurité. En janvier 2018, les gendarmes relevant de la 5e région, notamment de la wilaya de Guelma, postés dans un barrage sur la route nationale n° 16 ont suspecté et fouillé un véhicule venant de cette localité. Les quatre occupants de cette voiture dissimulaient 1.500 pièces archéologiques représentant une monnaie de l'époque romaine qui ont été découvertes par la Gendarmerie. En avril 2017, la Gendarmerie nationale de la wilaya d'El Taref a capturé, trois individus et un revendeur K.K., 52 ans, impliqués dans ce trafic. Après une perquisition dans les domiciles des suspects, les gendarmes ont découvert 83 pièces de monnaie antique, des plans d'architecture datant de l'époque romaine et un sabre artisanal. De nombreux vestiges archéologiques des régions d'El Taref, Te-

bessa et Souk Ahras avaient été dérobés par des pilliers liés à des filières internationales spécialisées dans le trafic des patrimoines culturels disposant de nombreux réseaux bien structurés implantés un peu partout dans les pays riches en antiquité comme l'Algérie, la Tunisie et autres Etats. Or, le pillage du patrimoine culturel national connaît d'ores et déjà des dimensions inquiétantes dans notre pays, et plus précisément sur les frontières Est reliées avec les wilayas de Souk Ahras, Tébéssa et El Taref. Selon le responsable régional de la protection des propriétés culturelles et historiques relevant de la Gendarmerie nationale de Souk Ahras, sept pièces archéologiques et des statuettes datant de l'époque romaine ont été récupérées depuis janvier 2016 dans des wilayas de l'Est du pays. Il s'agit d'une statuette de 16 cm pesant 1,8 kg qui représente un ange en métal et une autre en bronze d'un guerrier grec saisies dans la localité d'El hammamet à Tébéssa. Quatre autres statues en cuivre ont été récupérées auprès des contrebandiers à Oum El Bouaghi et huit personnes ont été arrêtées dans ce trafic, informe-t-on. Les services de sécurité n'ont pas lâché prise pour lutter contre les trafiquants d'objets d'art et le fruit des opérations menées ont conduit au mois de novembre 2013 à la saisie de 200 pièces antiques récupérées par la Gendarmerie nationale dans la wilaya de Tébéssa. Les gendarmes de cette région Est ont agi sur la base de renseignements précis pour neutraliser un trafiquant au niveau du barrage dressé entre les routes nationales 10 et 16, ce dernier circulait à bord d'une voiture de marque Renault Clio, en possession de 86 pièces de monnaies antiques, a-t-on appris de sources sécuritaires. D'importantes pièces archéologiques ont été extraites des sites et vestiges patrimoniaux situés à l'Est du pays, à savoir les sites d'ex-Mador, M'Daourouch à Tébéssa. Trois membres d'un réseau de trafiquants ont été capturés par la Gendarmerie avec 70 autres pièces originales en bronze dont quelques pièces remontent à l'époque Romaine, indique-t-on. Dans ce volet, il est à rappeler que le 16 octobre 2012, un réseau spécialisé dans le vol et la vente d'objets d'antiquité datant de l'époque romaine avait été démantelé par les éléments de la Gendarmerie nationale de la commune de Medjez relevant de la wilaya de Guelma. Selon nos informations, trois personnes qui activaient dans ce groupe

de malfaiteurs avaient été arrêtées suite à des renseignements précis en possession de 14 pièces d'antiquité d'une grande valeur. Ces trafiquants d'objets d'antiquité ciblaient les sites archéologiques de l'Est du pays, à savoir les ruines dans les régions de Guelma, Souk Ahras et El Taref. Après une parfaite et discrète filature, les enquêteurs de la brigade de Gendarmerie avaient pu neutraliser sur le tronçon reliant Souk Ahras à Annaba, trois membres du réseau répondant aux initiales de L.Z., N.K. et M.D., âgés entre 34 et 50 ans, qui étaient à bord d'un véhicule de marque Renault. Aussitôt une fouille a été entamée par les services de sécurité qui avaient découvert 14 pièces d'objets d'antiquité de grande et moyenne forme. Les voleurs avaient été arrêtés et présentés devant le procureur de la République près du parquet de Guelma, celui-ci avait ordonné leur mise en détention préventive avant leur procès. Dans ce même contexte, il y a lieu de signaler que la Gendarmerie nationale avait récupéré 357 pièces dans 23 affaires enregistrées impliquant 14 personnes qui avaient été traduites en justice pour trafic d'objets d'art et de pièces antiques durant le premier trimestre 2013.

### Pillage à grande échelle

Certainement, le patrimoine culturel algérien ne cesse de subir des destructions et pillages de la part des réseaux algériens et tunisiens qui continuent d'ores et déjà

de voir en l'Algérie une grande source d'objets à vendre sur le marché international. Or, l'Est du pays qui reste une région riche en sites culturels est la cible favorisée des nombreux pilliers en activité. Les unités de la Gendarmerie avaient découvert en 2012 un nombre de dix nouveaux sites archéologiques dans cette partie du pays. D'après le bilan de la Gendarmerie, 25 affaires traitées en 2012 concernant 43 individus arrêtés en possession de 495 reliques archéologiques dans les wilayas de Souk Ahras, Batna, Tébéssa, Setif, Constantine, Guelma, Jijel, Alger, Tipaza, Oran, Mostaganem et Ouargla. Parmi les pièces saisies en octobre 2012 à Guelma, 5 statuettes métalliques datant de l'époque Punique, 20 médailles en bronze du 20e siècle, une assiette en bronze et un sabre en bronze datant de 1852.

### 10.500 pièces culturelles, volées en dix ans, récupérées

Entre 2000 et 2010, le nouveau dispositif mis en place par la Gendarmerie avait permis la récupération de 10.548 objets, dont 9.000 pièces numismatiques, 79 statues, 21 stèles funèbres, 279 fragments céramiques et métalliques, 30 tableaux signés par des peintres de renommée mondiale, 861 pièces préhistoriques, 105 mosaïques et 18 armes antiques. En dix ans, la Gendarmerie avait aussi découvert 42 cités et cimetières antiques, un patrimoine qui n'était même pas connu ou recensé par les services du ministère de la Culture. Parmi ces sites, ceux d'El Rabta et Toulbia dans la wilaya de Jijel. Le premier, qui remonte à l'ère phénicienne, se compose, de 42 tombes, le second est une surface en mosaïque datant de l'ère romaine.

Les constatations avaient révélé que les deux sites étaient à l'abandon, et que des constructions illégales y avaient été bâties, endommageant gravement les sépultures. Rappelons enfin que Le masque de la Gorgone, volé en 1996 du site antique d'Hippone (Annaba), dans l'Est algérien, avait été retrouvé à l'intérieur de la maison de Sakhr El-Materi, gendre du président tunisien déchu, Zine Al-Abidine Ben Ali. Ce masque en marbre blanc avait été trouvé en 1930, lors des recherches menées par l'équipe de l'archéologue français, Choupaut, aux abords du forum de l'antique Hippone Regius, indique-t-on.

Okfi Faouzi

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Wilaya de Béjaïa  
Daïra d'El Kseur  
Commune d'El Kseur

### Avis d'établissement d'un certificat de possession

En application du décret n° 91/254 du 27/7/1991, M. Aichouche Youcef ben Ali, né le 8/1/1980 à Hussein Dey, Alger, demeurant à rue Seghir Chabane, commune d'El Kseur, a déposé un dossier auprès du bureau du foncier de la commune d'El Kseur pour établissement d'un certificat de possession par voie de la prescription acquisitive sur l'immeuble désigné ci-dessous : immeuble situé au lieu dit Aourmous, village Tighilt Ougueni, commune d'El Kseur, d'une superficie de 827 m2, le tout est délimité comme suit :

- au nord : piste,
- au sud : propriété Ouachouche Idir,
- à l'est : propriété Ouachouche Ali,
- à l'ouest : piste.

Toute observation ou opposition relative au document ci-dessus devra être formulée auprès du bureau du foncier de la commune dans un délai de deux (02) mois à compter de la date de publication de cet avis.

El Kseur, le 5/11/2020

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Wilaya de Béjaïa  
Daïra d'El Kseur  
Commune d'El Kseur

### Avis d'établissement d'un certificat de possession

En application du décret n° 91/254 du 27/7/1991, Mme Haddadi Nassima bent Hamou, née le 5/2/1975 à Ain Benia, Alger, demeurant à cité Chikh Mohamed Khider, bâtiment 17, n° 12, Dar El Beida, Alger, a déposé un dossier auprès du bureau du foncier de la commune d'El Kseur pour établissement d'un certificat de possession par voie de la prescription acquisitive sur l'immeuble désigné ci-dessous : immeuble situé au lieu dit Tadjemaat, village Taourirt Said Arab, commune d'El Kseur, d'une superficie de 160 m2, le tout est délimité comme suit :

- au nord : chemin piétonnier,
- au sud : chemin piétonnier,
- à l'est : chemin piétonnier,
- à l'ouest : propriété Achouri Boualem et propriété Haddadi Rabah.

Toute observation ou opposition relative au document ci-dessus devra être formulée auprès du bureau du foncier de la commune dans un délai de deux (02) mois à compter de la date de publication de cet avis.

El Kseur, le 14/9/2020



## Programme



**09.50** Météo  
**10.25** Les douze coups de midi  
**11.05** Les feux de l'amour  
**12.00** Les douze coups de midi  
**12.55** Petits plats en équilibre  
**12.55** Météo  
**13.00** Journal  
**13.45** Météo  
**13.55** Le fabuleux destin de Noël  
**15.45** Sauver une vie pour Noël

**16.10** Les docs du week-end  
**17.25** Familles nombreuses : la vie en XXL  
**18.15** Sept à huit  
**18.20** Sept à huit  
**19.15** Journal  
**18.30** Ici tout commence  
**19.10** Demain nous appartient  
**19.55** Météo  
**20.00** Le Journal  
**20.45** My Million  
**21.00** Météo  
**21.05** Manifest  
**22.50** Manifest  
**23.00** New York Unité Spéciale



**16.15** Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
**18.00** Affaire conclue : la vie des objets  
**18.05** Tout le monde a son mot à dire  
**20.00** Journal 20h00  
**20.39** Protégeons demain  
**20.44** Basique, l'essentiel de la musique  
**21.05** Taratata 100% live  
**22.30** 6 à la maison  
**00.35** Basique le concert



**13.35** Météo  
**13.40** Scènes de ménages  
**14.00** Quelques jours à Noël  
**15.55** Incroyables transformations  
**16.20** Les reines du shopping  
**17.25** Les reines du shopping  
**18.35** Objectif Top Chef  
**19.45** Le journal  
**20.10** Météo  
**20.25** Scènes de ménages  
**21.05** La France a un incroyable talent  
**23.10** La France a un incroyable talent, ça continue



**16.40** Personne n'y avait pensé !  
**17.15** Slam  
**18.10** Questions pour un champion  
**18.40** Agissons avec Jamy  
**19.45** Le journal  
**19.55** Ma ville, notre idéal  
**20.00** Vu  
**20.15** Une minute pour l'emploi  
**20.20** Plus belle la vie  
**20.25** C'est bon à savoir  
**21.05** Secrets d'histoire  
**23.00** Papy Foot  
**23.59** Salto



**11.00** Passe-moi les jumelles  
**16.00** Les Pays d'en Haut  
**19.00** Journal  
**19.59** Maghreb Orient-Express  
**21.05** On n'est pas couché



**11.40** Blue Bloods  
**13.10** Blue Bloods  
**13.55** Blue Bloods  
**14.50** Blue Bloods  
**15.40** Blue Bloods  
**17.00** La petite histoire de France  
**20.00** MI-5 : infiltration  
**21.45** Le pacha



**13.10** La grille  
**14.10** Championnat du monde 2018  
**16.05** Newcastle / Sheffield United  
**19.00** Formula One, le débrief  
**20.00** Groland le zapoï  
**22.10** Babylon Berlin



**18.39** Photo de famille  
**20.32** L'instant Ciné +  
**20.50** Nicky Larson et le parfum de Cupidon  
**22.17** Sauver ou périr



**13.15** Vous êtes super !  
**14.40** Les vestiges de Pompéi  
**15.30** Des trains pas comme les autres



**17.50** Hôtels mythiques  
**19.45** Arte journal  
**20.55** Rio Lobo  
**21.00** The Queen  
**22.45** John Wayne, l'Amérique à tout prix



**15.20** Double jeu  
**16.05** Double jeu  
**17.00** Profilage  
**19.00** Profilage  
**20.00** Coco  
**21.50** Cold Case : Affaires classées  
**23.45** Cold Case : Affaires classées



**14.15** Snooker : Open d'Irlande du Nord  
**17.00** HS 134 messieurs 2e manche  
**17.45** Sarsborg / Viking  
**20.00** Snooker : Open d'Irlande du Nord  
**22.45** Snooker : Joy of Six



**13.45** Météo des plages  
**16.20** Le destin de Monica  
**17.15** Mary Higgins Clark  
**17.25** Mary Higgins Clark  
**18.30** Mary Higgins Clark  
**19.15** Mary Higgins Clark : Ni vue ni connue  
**21.05** Ma femme s'appelle reviens



**15.35** Titeuf  
**16.20** Titeuf  
**17.15** Une saison au zoo  
**17.45** Une saison au zoo  
**20.50** Terminator III  
**21.30** LeLa gloire de mon père



**15.13** Fear Challenge  
**16.40** Forces spéciales  
**18.25** Cops  
**19.55** Alerte rouge ! À l'est du nouveau  
**20.50** Tanks for Stalin  
**22.20** Jungle

## Sélection



### Ciné Premier - 18.39

#### Photo de famille

Comédie dramatique de Cécilia Rouaud

→ Gabrielle fait la statue pour les touristes, sa sœur Elsa désespère de tomber enceinte, tandis que Mao, leur frère, créateur de jeux vidéo, soigne son mal être chez le psy. Tout trois ne se voient plus. Leurs parents séparés depuis longtemps, n'ayant rien fait pour entretenir les liens familiaux.

### Ciné Premier - 20.50

#### Nicky Larson et le parfum de Cupidon

Comédie de Philippe Lacheau

→ On peut être un détective privé absolument génial doublé d'un obsédé sexuel XXL. La preuve par Nicky Larson ! Sa nouvelle mission : retrouver un élixir d'amour aux pouvoirs redoutables. Un comble vu son pedigree de serial dragueur.



### Ciné Frisson - 15.13

#### Fear Challenge

Film d'horreur de Michael David Pate

→ Situé dans les alentours de Berlin, Heilstätten, un sanctuaire à la sinistre réputation, attire une équipe de youtubeurs venus relever un macabre défi. Ils ont en effet parié qu'ils tiendraient 24 heures dans ce lieu qui fut autrefois le théâtre d'atrocités.



**ÉCRIVAIN  
ALGÉRIENNE  
MAÏSSA BEY**

**LE ROMAN «ENTENDEZ-VOUS  
DANS LES MONTAGNES»  
DE MAÏSSA BEY TRADUIT  
EN ITALIEN**

Le roman «Entendez-vous dans les montagnes» de l'écrivaine algérienne Maïssa Bey sera bientôt publié en italien après une traduction de Barbara Sommovigo, a-t-on appris auprès de l'éditeur algérien «Barzakh».

Paru en 2002 aux éditions Barzakh en Algérie et aux éditions «Aube» en France, ce roman sera publié par la maison italienne «Astarte».

«Entendez-vous dans les montagnes» est un huis clos réunissant un ancien soldat de l'armée coloniale française et une jeune femme lors d'un voyage en train où elle va pouvoir, pour la première fois, parler librement de son père, mort sous la torture en 1957.

Née en 1950, Maïssa Bey a signé son premier roman «Au commencement était la mer» en 1996 avant de sortir «Cette fille-là» en 2001 qui lui a valu son premier prix littéraire, s'en suivit une série de romans dont «Puisque mon cœur est mort» (Prix de l'Afrique Méditerranée 2010), «Hizya» (2015), ou encore «Nulle autre voix» (2018).

Elle est également l'auteure de recueils de nouvelles comme «Nouvelles d'Algérie» (1998) et «Sous le jasmin la nuit» (2004), ainsi des pièces de théâtre «On dirait qu'elle danse», «Chaque pas que fait le soleil» en plus de l'essai «L'une et l'autre».

R. C.

**FERIEL GASMI  
ISSIAKHEM ET SAMIR  
KERKACHE**

**DEUX ALGÉRIENS REÇOIVENT  
LA DISTINCTION «CHEVALIER  
DE L'ÉTOILE D'ITALIE»**

Deux citoyens algériens, Ferial Gasmi Issiakhem et Samir Kerkache ont reçu récemment la distinction italienne de «Chevalier de l'étoile d'Italie», indique un communiqué de l'ambassade d'Italie à Alger.

L'architecte Ferial Gasmi Issiakhem a reçu cette distinction pour «les liens étroits qu'elle a cultivés avec l'Italie dans le domaine de l'architecture et des arts» à travers de nombreuses «initiatives de haut niveau».

Les projets de l'architecte comportent également un aspect «social, éthique, économique et de développement durable».

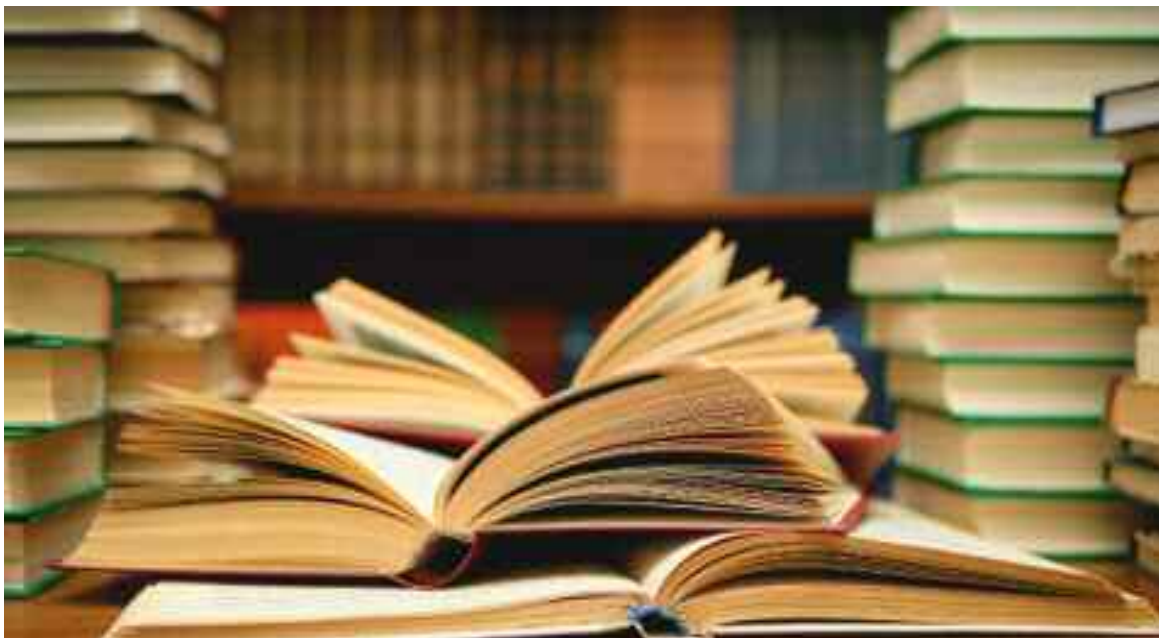
Pour sa part, Samir Kerkache a reçu cette distinction comme couronnement de vingt ans de carrière au niveau de la compagnie aérienne italienne.

L'ambassadeur d'Italie en Algérie Pasquale Ferrara a remis les honneurs de l'Ordre de l'Étoile d'Italie décernés par le Président de la République Sergio Mattarella sur proposition du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale Luigi Di Maio, explique le communiqué.

R. C.

«C'est dans la langue orale qu'on trouve le génie du peuple»

## Cette citation vient de notre célèbre écrivain, Kateb Yacine



C'est la langue la plus ancienne dans un pays et qui porte les marques du génie du peuple au fil des générations avec leurs particularités linguistiques ainsi que leurs emprunts à d'autres langues.

Elle a été parlée par nos plus lointains ancêtres et par toutes les catégories sociales allant du plus démuné jusqu'au médecin ou à l'ingénieur qui pourtant sont passés par d'autres langues pour recevoir leur formation. Et contrairement à ce que l'on peut penser, c'est la langue la plus vivante et ce, même si elle n'est pas écrite. Tant que cette langue est parlée par l'ensemble du peuple, elle continuera de vivre et de rester dynamique. Elle suit pas à pas l'évolution du peuple dans toutes ses différentes péripéties et elle s'enrichit au fil du temps, de ses emprunts, de ses anecdotes populaires. Et parmi ceux qui la parlent couramment et qui la manient à la perfection, il y en a qui inventent des expressions nouvelles, des maximes belles à retenir et qui ont marqué toute la communauté qui les a trouvées bonnes pour être versées dans le répertoire commun. Ainsi va la langue orale qui s'enrichit grâce à ses vétérans, perçus comme meilleurs utilisateurs de la langue, dignes représentants du génie du peuple par leurs capacités à faire dire à la langue tous ses secrets, à inventer de nouveaux signifiés à certains des mots importants. Déjà, la langue populaire possède un immense patrimoine culturel d'une valeur inestimable faite de productions essentiellement orales et dont les origines remontent aux plus lointains ancêtres. Elles sont véhiculées par la mémoire populaire, après qu'une bonne partie est tombée dans l'oubli. L'écrit est venu à point nommé pour récupérer ce qui est récupérable. Il s'agit de récits vécus ou imaginaires, souvent fantastiques, de fables anonymes à vocation essentiellement éducative, de proverbes, d'adages et de maximes à valeurs culturelles, de poésies souvent narratives, de chansons composées pour la détente et pour l'information.

### Une langue de communication à multiples connotations

On veut parler de la langue orale ou langue populaire de communication au quotidien et qui contrairement à ce que l'on pense évolue en s'enrichissant de mots nouveaux versés dans le moule du parler quotidien pour la prononciation et aussi en acquérant des expressions significatives servant à une communication codifiée. Et le génie du peuple dans la langue, c'est cette capacité qu'ont les utilisateurs à rendre leur langue dynamique et aussi vivante que possible pour devenir de plus en plus performante. C'est dans cette langue que l'on négocie le prix des denrées de consommation, que l'on argumente pour rendre crédible son intervention dans un débat d'idées, que l'on essaie d'influer sur un individu qui ne veut pas entendre raison ; cela veut dire que cet outil de communication orale a des capacités d'expression énormes. On la déconsidère alors qu'elle a un système grammatical et lexical très souple si bien qu'un verbe étranger peut être

conjugué selon les règles de la langue orale, un mot nouveau est vite adopté pour faire partie du lexique courant. En ce moment avec la pandémie, le mot masque est devenu courant, alors que dans le populaire, il y a «lekmama» ou «la bavette». Par ailleurs, c'est par la langue orale que les mots arabes passent dans les langues étrangères. Nous avons en français le mot «matelas» venant de l'arabe «metreh», la «jupe» de «djeba», «truchement» vient de «terdjman» et la liste est longue. Quand on parle de génie du peuple, c'est cette capacité qu'a cette langue de s'enrichir par la dérivation des mots existants, et par les emprunts pour s'actualiser, s'adapter au théâtre, à la chanson, à la poésie ; il est plus facile de composer dans la langue populaire de belles pièces artistiques, elle est musicale et plus facile à manier. Les maîtres de la langue qui en connaissent toutes les affinités, ont donné la preuve qu'il y a plusieurs niveaux, il y a le niveau de langue de ceux qui chantent parce que pour composer une langue, il faut travailler les paroles ; c'est aussi dans ce niveau que les poètes font des vers d'une beauté digne des grands artisans de la langue ; cette catégorie d'artiste est douée pour donner aux vers une diversité de connotations, il y a le niveau de l'ouvrier, du marchand de poissons ou de légumes qui ne cherchent pas à améliorer la langue. La langue orale est extrêmement riche de ceux qui la manient à la perfection par leur génie créateur.

### Une littérature florissante produite en langue orale, depuis la nuit des temps

Ce qu'on peut dire de prime abord, c'est que la littérature a d'abord été orale et bien avant l'invention de l'écriture. Mais chez nous, la situation est tout autre, cette littérature nationale est d'abord orale parce que les producteurs d'œuvres littéraires n'avaient pas appris à écrire et ne pouvaient donc produire qu'oralement. C'était la période coloniale et les portes des écoles n'étaient pas ouvertes à tout le

monde. Néanmoins, les plus doués parmi nos aînés, composaient oralement de longs poèmes à caractère narratif pour glorifier les héros nationaux de l'ancien temps ; c'est de cette façon qu'on arrivait à immortaliser les événements vécus dans la douleur. Et partout, chez nous, il y avait dans toutes les régions des hommes et quelquefois des femmes doués pour la rime qui composaient et diffusaient souvent anonymement de beaux poèmes retraçant la vie quotidienne dans tout ce qu'elle avait de bon et de mauvais. Il y avait des chanteurs qui arrivaient à intéresser de nombreux publics par des chansons sentimentales à divers thèmes. Et dans toutes les sociétés sans écriture, il existait aussi des chants polyphoniques généralement anonymes, quand ils ne portaient pas une signature. C'étaient des chants religieux très anciens destinés aux hommes, sinon aux femmes. On se rappelle qu'il y avait des groupes d'hommes ou de femmes qui chantaient en certaines circonstances, cela servait à atténuer la douleur, à apaiser la colère, sinon à remonter le moral, sinon à donner du courage à ceux qui étaient chargés d'une mission. Par exemple aller en masses pour s'entraider à faire rouler les grosses meules d'un moulin à huile sur une dizaine de kilomètres à travers un terrain accidenté et bien raviné ; travail ardu qui nécessite de la patience et beaucoup de savoir-faire au cours duquel, les participants, tous des hommes valides, se soutiennent mutuellement en chantant tout le long du trajet, des chants polyphoniques religieux qui créent de l'enthousiasme qui aide à mener une mission à son terme. Il y a des régions d'Algérie où les groupes de femmes chantent en chœur quand elles vont en procession et à divers autres occasions.

### Contes et légendes de l'ancien temps et racontés en langue populaire

On ne peut pas imaginer le nombre de ces récits fictifs ou réels laissés par nos aïeux, surtout les vieilles qui avaient la langue facile en ont

beaucoup composé dans le genre contes populaires. Chaque région d'Algérie a de quoi constituer des recueils assez copieux d'origine purement orale et locale que les anciens connaissaient parfaitement et qui servaient de guide dans la vie quotidienne. Avant que le monde ne sombre dans un modernisme appauvrissant d'un point de vue culturel, les gens baignaient dans une ambiance saine faite de rencontres fréquentes des jeunes avec les vieux pour la transmission de la tradition culturelle de grand-mère ou grand-père aux petits enfants qui éprouvaient du plaisir à les entendre raconter toutes sortes d'histoires anciennes et enrichissantes, des histoires vécues comme des événements marquants, des contes anciens mais intéressants dont certains ont un rapport avec l'actualité. Rien ne s'écrivait, il fallait être bien concentré pour comprendre et mémoriser tout ce qui se passait de bouche à oreille. Il fallait saisir au vol l'essentiel. Les jeunes qui étaient attentifs arrivaient à retenir la totalité des récits avec les proverbes et maximes qui les accompagnaient. Quelques uns ont toujours une valeur d'actualité. On va choisir un exemple pour illustrer ce qui a été dit. «Dans l'ancien temps, il y avait un roi bien connu pour sa générosité. Un matin, alors qu'il faisait sa promenade habituelle, à dos de cheval, il fit une rencontre insolite, un jeune mal vêtu et gémissant et étendu sur le sol, il tendait la main à qui voudrait l'aider à se soulever. Le roi lui proposa de le monter sur son cheval ; bien volontiers lui répondit le malheureux. Le roi descendit et alla droit vers lui, il l'aida à monter. L'inconnu prit les rênes et partit au galop, il s'avéra que ce n'était qu'un voyou voulant faire le malade pour voler le cheval. Tu m'as eu lui dit, mais, attends, je t'en supplie je vais te dire quelques mots importants, ne raconte pas que tu as trompé un roi au point de lui voler le cheval, sinon tu vas tuer la confiance et tout le monde va commencer à se méfier de chacun, plus personne ne rendra service à un autre.

Boumediene Abed

# vie pratique

## Bien-être

### Masque cheveux à l'aloë vera : nos recettes maison



Riche en eau et donc ultra hydratant, le gel d'aloë vera est un ingrédient idéal pour préparer des shampoings, soins et masques capillaires home made. Également apaisant, il prend en plus soin de la peau du cuir chevelu. Découvrez tous ses bienfaits et nos recettes de masques à l'aloë vera pour tous les types de cheveux !

#### Recette de masque aloë vera et huile de ricin pour cheveux qui ne poussent pas

Dans un bol, mélangez deux cuillères à soupe de gel d'aloë vera bio avec une cuillère à soupe d'huile de ricin aux propriétés tonifiantes, avant d'ajouter quelques gouttes d'huile essentielle de gingembre qui est également un bon stimulant capillaire pour freiner la chute de cheveux et relancer leur croissance. Mélangez bien afin que les ingrédients se répartissent dans toute la préparation. Vous devez obtenir une texture homogène. Même originalité au moment de l'application, il faut déposer le masque accélérateur de pousse sur les longueurs, mais également sur le cuir chevelu afin que la peau de votre crâne puisse bénéficier de ses bienfaits. Il est aussi important de réaliser des petits massages circulaires du bout des doigts sur la peau de votre cuir chevelu pour stimuler la circulation sanguine qui est à l'origine de la croissance des cheveux. Dans l'idéal, laissez poser une vingtaine de minutes avant de rincer. Grâce à l'action combinée du gel et des deux huiles, ce masque hydratant à l'aloë vera favorisera la croissance de vos cheveux pour peu que vous le fassiez régulièrement après le shampoing.

(Suite et fin)



## Météo

Mardi 24 novembre :  
19°C

→ Dans la journée :  
Partiellement nuageux  
max 19°C ressentie 18°C  
Vent modéré de sud

→ Dans la nuit :  
Partiellement nuageux  
8°C ressentie 18°C  
Vent modéré d'ouest

Alger :  
Lever du soleil : 07:35  
Coucher du soleil : 17:34



## Santé

### Comment prendre soin de ses plantes de pieds ?

→ Les plantes de pieds supportent le poids de notre corps, nous propulsent et amortissent nos pas, sauts et foulées, nous maintiennent en équilibre sur (presque) tous les terrains et assurent le retour veineux. La marche à suivre pour en prendre soin.

#### Je les assouplis

Matin et soir, debout de préférence, faire rouler une balle de tennis sous un pied en appuyant, des orteils jusqu'au talon, plusieurs fois, sur toute la surface de la plante (d'avant en arrière, d'arrière en avant, sur les côtés...).

Pendant 1 minute pour chaque pied.

Puis placer la balle sous l'avant du pied et appuyer fermement pendant 3 à 5 secondes, en expirant

profondément pour favoriser la relaxation. Recommencer sous le milieu du pied, puis sous l'arrière, jusqu'au talon. Répéter 2 ou 3 fois pour chaque pied. Ne pas hésiter à rester un peu plus longtemps sur les zones les plus sensibles.

#### Je porte les bonnes chaussures

Ballerines, sandales compensées : autant de chaussures qui ne soutiennent pas

suffisamment la voûte plantaire, sont trop plates et/ou trop rigides et peuvent augmenter le risque d'avoir mal aux pieds. La chaussure idéale doit bien maintenir le pied sans le comprimer et avoir un talon de 2 à 4 cm, sans jamais dépasser 5 cm. Évidemment, elle n'est pas trop usagée et de préférence en matière naturelle, qui laisse le pied respirer.

(Suite et fin)



## Délices du jour

### GRATIN DE POMMES DE TERRE ET COURGETTES

#### INGRÉDIENTS

- 3 pommes de terre
- 4 petites courgettes
- 1 filet d'huile d'olive
- 1 pincée de sel
- 1 pincée de poivre
- 1 filet de lait
- 30 g de fromage râpé
- 1 pincée d'origan séchée

#### PRÉPARATION

Epluchez les pommes de terre et coupez-les en



fines rondelles. Coupez les courgettes aussi finement. Essayez de faire des rondelles homogènes pour que le tout cuise uniformément. Mettez-les dans un plat allant au four. Ajoutez par dessus un filet d'huile d'olive, le sel, le poivre et enfournez 45 minutes à 180°C (four déjà préchauffé).

### Horaires des prières

Mardi 8 rabi al-thani 1442 :

24 novembre 2020  
Dhor .....12h34  
Asser .....15h15  
Maghreb .....17h35  
Icha .....19h00

Mercredi 9 rabi al-thani 1442 :

25 novembre 2020  
Fedjr .....06h00

## numéros utiles

### SANTÉ

#### Samu :

021.67.16.16/67.00.88

#### CHU Mustapha :

021.23.55.55

#### CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

#### CHU Beni Messous :

021.93.11.90

#### CHU Baïnem :

021.81.61.13

#### CHU Kouba :

021.58.90.14

#### Ambulances :

021.60.66.66

#### Dépannage Gaz :

021.68.44.00

#### Dépannage Electricité :

021.68.55.00

#### Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

### SÉCURITÉ

#### Protection civile :

021.61.00.17

#### Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

#### Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

### ADRESSES UTILES

#### Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

#### Air Algérie

#### (Réservation)

021.28.11.12

#### Air France :

021.73.27.20/73.16.10

#### ENMTV :

021.42.33.11/12

#### SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

#### SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

#### Hôtel El-Djazaïr :

021.23.09.33/37

#### Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

#### Hôtel Hilton :

021.21.96.96

#### Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

#### Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

#### Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

# sport

RC Relizane

## Les nouvelles recrues non qualifiées et le stade non homologué

→ L'entrée en scène du RC Relizane en championnat de Ligue 1 de football, que cette équipe retrouve après quatre années passées au purgatoire, s'annonce sous de mauvais auspices à cause notamment de la non qualification de ses recrues et la non homologation de son stade.

Le «Rapid» risque, en effet, d'affronter son premier adversaire, la Paradou AC, le week-end prochain sans sa douzaine de joueurs recrutés pendant le mercato estival.

Les joueurs en question ne sont toujours pas qualifiés par la Ligue de football professionnel (LFP) à cause des dettes du club envers d'anciens éléments ayant saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL). Cette situation met le nouvel entraîneur des



■ L'entrée en scène du RCR en Ligue 1 s'annonce sous de mauvais auspices. (Photo > D. R.)

«Vert et Blanc», Si Tahar Cherif El Ouezzani, dans l'embarras, vu qu'il n'aura à sa disposition que 12 joueurs seniors de l'effectif de l'exercice dernier qui seront autorisés à prendre part à cette rencontre.

Cela se passe au moment où la direction du club, que préside Mohamed Hamri depuis quatre saisons, trouve des dif-

icultés énormes pour s'acquitter de ses dettes, condition sine qua non pour lever l'interdiction de recrutement dont elle fait l'objet.

Et comme un malheur n'arrive jamais seul, le RCR est confronté à un autre handicap, après le refus de la commission d'audit des stades relevant de la LFP d'homologuer le stade Tahar-Zou-

ghari qui subit actuellement des travaux de réaménagement au niveau de ses vestiaires. A quelques jours du coup d'envoi du championnat, les protégés de Cherif El Ouezzani ne sont ainsi pas fixés sur leur lieu de domiciliation, du moins en prévision des premières journées de championnat.

Cette situation inquiète au plus haut point l'entraîneur du RCR, qui a pourtant affiché, dans une déclaration à l'APS, de grosses ambitions en vue du nouvel exercice. Lesquelles ambitions sont motivées, selon ses dires, par «la bonne préparation d'intersaison de (ses) capés, bien que ces derniers n'aient pas encore atteint leur forme optimale en raison du démarrage tardif des entraînements».

Cherif El Ouezzani a souhaité au passage que le problème de qualification des nouvelles recrues soit résolu dans les meilleurs délais, réitérant, en outre, son appel aux autorités locales pour «procéder au changement de la pelouse synthétique du stade qui s'est nettement détériorée, exposant les joueurs à des blessures», a-t-il prévenu.

R. S.

Handball

## Labane laisse planer le doute sur la saison 2019-2020

→ Le président de la Fédération algérienne de handball, Habib Labane, a reconnu dimanche que la reprise du championnat national, suspendu depuis mars dernier, «sera très complexe à réaliser», au vu de la situation sanitaire liée au coronavirus (Covid-19).

«Les salles sont toujours fermées, les clubs n'ont pas encore repris les entraînements. Je pense que l'idée de poursuivre le précédent exercice semble très complexe à réaliser. La préservation de la santé d'autrui est le plus important aujourd'hui, même si nous avons des plans en tête», a indiqué à l'APS, le pre-

mier responsable de la FAHB. Les différents championnats de handball restent suspendus depuis le mois de mars dernier, sur décision du ministère de la Jeunesse et des Sports en raison de la pandémie de Covid-19. «La reprise des entraînements et du championnat ne dépend pas de nous. Nous devons attendre le feu vert des autorités. Je comprends qu'il s'agit d'une situation difficile à vivre pour nos clubs, mais au risque de me répéter, c'est plus fort que nous», a-t-il ajouté. Avant de poursuivre : «Si les clubs seront autorisés à reprendre les entraînements au plus tard

en février, on aura la possibilité de poursuivre la saison 2019-2020, tout en annulant celle de 2020-2021. On en aura pour deux mois de compétition. Ça reste une probabilité. Sinon, nous serons obligés d'entamer la saison 2020-2021, tout en trouvant la bonne formule pour désigner le champion, les promus et les relégués de l'exercice précédent». Habib

Labane a tenu à rappeler que son instance avait toujours souhaité la reprise de la compétition et aller au terme de la saison 2019-2020. «Nous sommes la première fédération qui avait décidé de reprendre le championnat, une fois les conditions réunies. Mais il semble aujourd'hui que cela échappe à notre volonté», a-t-il conclu. ■

Bakhti (CRB) :

## «Un titre qui nous permet de rester dans la dynamique»

→ L'entraîneur-adjoint du CR Belouizdad, Karim Bakhti, a estimé dimanche que la Supercoupe de football, remportée samedi soir face à l'USM Alger (2-1) au stade 5-Juillet, va permettre aux joueurs de rester dans la dynamique, quatre mois après avoir été désignés champions d'Algérie.

«Nous avons abordé cette rencontre avec l'intention de l'emporter et décrocher un nouveau titre. Nous avons eu des appréhensions liées à l'interruption de la préparation en raison des cas positifs au Covid-19 détectés au sein du groupe. D'ailleurs, les joueurs ont flanché physiquement en seconde période, mais leur volonté était grande pour s'adjuger ce trophée qui nous permet de rester dans la dynamique», a affirmé à l'APS l'ancien capitaine du Chabab. Le CRB a ouvert le score par Sayoud sur penalty (10<sup>e</sup>), avant que la nouvelle recrue estivale, le Béninois Marcellin Koukpo, ne corse l'addition (35<sup>e</sup>). En seconde période, l'USMA a réduit la marque grâce à Mahious (61<sup>e</sup>). Il s'agit de la deuxième Supercoupe d'Algérie dans l'histoire du CRB, après un premier titre remporté en 1995 face à la JS Kabylie (1-0). «Maintenant, nous de-

vons nous remettre au travail et préparer notre match de Ligue des champions d'Afrique qui s'approche à grands pas (face aux Libyens d'Al-Nasr, ndlr). Nous avons un groupe homogène, capable de jouer sur tous les fronts», a-t-il ajouté. Invité à donner son avis sur la nouvelle recrue Marcellin Koukpo, Bakhti s'est dit «satisfait» de la première apparition de cet attaquant sous le maillot du CRB. «Il a rejoint le groupe tardivement, il n'est pas au top physiquement. Au vu de ce qu'il a réalisé samedi, ça se voit bien qu'il est un bon joueur, capable de nous donner un plus sur le plan offensif». Concernant le match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions, prévu dimanche prochain au stade 5-Juillet (17h), Bakhti a relevé la nécessité de décrocher une victoire sécurisante pour bien entamer la compétition.

«Nous n'avons pas trop d'informations sur l'adversaire. On sait qu'il est un club bien structuré, composé de bons éléments. Nous devons remporter cette première manche avec un bon score, pour pouvoir aborder le match retour (prévu au Caire, ndlr) plus à l'aise», a-t-il conclu. ■

USM Bel-Abbès

## Accord trouvé avec les joueurs pour arrêter la grève

→ La direction de l'USM Bel-Abbès a trouvé un accord avec ses joueurs pour que ces derniers arrêtent la grève qu'ils ont enclenchée depuis mercredi passé pour revendiquer leur dû, a annoncé dimanche le club de Ligue 1 de football sur sa page Facebook. Une réunion a eu lieu samedi entre le directeur général de l'USMBA, Abbas Morsli, et les joueurs au cours de laquelle les deux parties ont convenu de «mettre l'intérêt du club au-dessus de toute autre considération», a précisé la même source.

Le responsable de la formation de la «Mekerra» a profité aussi de l'occasion «pour faire un exposé sur la situation financière très difficile que traverse le club, promettant au passage de régulariser les joueurs dès que possible», a encore souligné la même source.

Dans une récente déclaration à l'APS, le directeur général des «Vert et Rouge» a fait savoir que le blocage «pour des rai-

sons administratives» des subventions allouées par l'APC de Sidi Bel-Abbès et l'APW, estimées à 50 millions de dinars, ainsi que le retard accusé par l'entreprise «Naftal» pour mettre à exécution la convention de sponsoring signée entre les deux parties, il y a de cela plus d'un mois, «a complètement faussé les plans de la direction de l'USMBA et l'a mis dans l'embarras vis-à-vis de ses protégés».

Selon la direction de cette formation de l'Ouest du pays, les joueurs devraient reprendre l'entraînement dimanche en effectuant deux sessions de travail sous la houlette du coach Lyamine Bougherara, en poste depuis l'été passé.

L'entrée en lice de l'USMBA en championnat, dont le coup d'envoi sera donné vendredi, a été reportée en raison des engagements de son premier adversaire, le MC Alger, en Ligue des champions africaine. ■

EN  
DEUX MOTS

### Le championnat d'Afrique de handball décalé de deux mois

Le 37<sup>e</sup> championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe, prévu à Alger du 31 mars au 9 avril 2021, sera décalé de deux mois sur demande de la Fédération algérienne de handball.

«Nous avons saisi la Confédération africaine pour décaler le début de la compétition de deux mois, en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Les clubs algériens qui vont prendre part à cette échéance n'ont pas encore repris les entraînements, je pense qu'il sera plus que nécessaire de leur accorder plus de temps pour préparer ce rendez-vous», a indiqué à l'APS le président de la FAHB, Habib Labane.

Le 36<sup>e</sup> championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe devait se jouer en Algérie du 29 mars au 9 avril 2020 mais a été reporté une première fois en raison de la pandémie de Covid-19, avant d'être annulé par la CAHB. «Notre demande formulée auprès de la CAHB sera reçue favorablement, au vu de la situation sanitaire exceptionnelle que traversent l'Afrique et le monde entier. Nous avons de bonnes relations avec l'instance continentale, il n'y aura aucun problème dans ce sens», a-t-il conclu.

LA NR  
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.  
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger.  
Tél. : 021 6710.44/6710.46  
Fax : 021 6710.75.  
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.  
**Membres fondateurs :**  
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune.**  
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**  
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**  
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**  
**Tirage : 2500** exemplaires  
16 - Pages  
Oran : **SIO**. Constantine : **SE**.  
Diffusion centre : **SEDICOM**.  
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar** Sud :  
**Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : [lnr98redaction@yahoo.fr](mailto:lnr98redaction@yahoo.fr) / E-mail pub : [lnr98publicite@yahoo.fr](mailto:lnr98publicite@yahoo.fr) - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.  
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40  
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**USM Sidi Bel-Abbès**

Accord trouvé avec les joueurs pour arrêter la grève

**le match à suivre**

**Bakhti (CRB)**

«Un titre qui nous permet de rester dans la dynamique»

**football**

**USM Alger**

L'entraîneur Ciccolini limogé pour «faute grave»

Élection à la CAF

# Quatre + un pour le siège de président

→ **Quatre + 1 candidats s'embarquent déjà pour le poste de président de la Confédération africaine de football. Le cinquième étant l'actuel président malgache, Ahmad Ahmad.**

Plus que quatre mois (le 12 mars 2021) pour l'Afrique du football. Les masques sur l'identité des adversaires du Malgache Ahmad sont connus. C'est l'Ivoirien Jacques Anouma qui a été le premier à déclencher les hostilités, suivi du Sud-Africain Patrice Motsepe puis le Mauritanien Ahmed Yahya qui est monté au créneau, portant à quatre, en plus du président sortant, le nombre de candidats au poste de président de l'instance du football africain.

La bataille ne sera pas de tout repos. Les tractations ont déjà commencé et les contacts se multiplient. Le poste est hautement politique et essentiel pour la croissance du football d'un continent qui approvisionne l'Europe en joueurs de qualité, mais dont les championnats comme les résultats dans les grandes compétitions mondiales, restent en-dessous du potentiel du continent, font relever les médias internationaux qui commentent et analysent l'événement.

Le terrain où se jouera cette élection est marocain. Le prochain élu n'aura pas la tâche facile, ce qui relève de l'évidence même. Ce qui ne l'est pas, c'est le respect de bout en bout de ses engagements qui seront annoncés le 12 mars. Un rituel devenu à la longue un fait de séduction qui s'affaiblit au fil du mandat. Ce qui sera attendu du président-élu, c'est cette lourde tâche qui est celle de développer le football sur le continent africain durant les quatre ans de son mandat. Éviter les erreurs du passé qui n'ont pas musclé ce football souvent mis en échec par rapport à des attentes qui n'épousent pas



■ Les tractations ont déjà commencé et les contacts se multiplient.

(Photo > D. R.)

les aspirations des dirigeants de Fédérations. Le président sortant était connu et souvent dénoncé pour sa mauvaise gestion, cela ne l'a pas empêché de figurer sur la liste des partants.

**Qui se présenterait contre moi ?**

Âgé de 60 ans, son bilan à la tête de la CAF a été caractérisé par un lot de polémiques. Pour les médias étrangers, Ahmad a, à son actif, des faits positifs notamment la «réforme du format de la Coupe d'Afrique des nations (à 24 équipes depuis 2019) ainsi que la création d'une Champions League africaine féminine». Mais il y a ce lot qui a fait de lui un président qui portera les traces des accusations qu'il a dénoncées. Il s'agit des accusations de corruption et de harcèlement, ce qui pourrait lui valoir une suspension. Mais ce candidat sortant, à l'annonce de sa candidature à sa propre succession, semblait sûr de son fait. «Je ne pense pas que qui que ce soit ne se présente contre moi», avait-il déclaré. Erreur, il ne sera pas seul mais quatre à

jouer leur carte. Que fera-t-il pour les mettre en touche ? La question est posée. Enfin, récemment il a été testé positif au Covid-19, puis hospitalisé. Le président de la Confédération africaine observe actuellement une période de convalescence de 20 jours, jusqu'à fin novembre, durant lesquels il va quitter son poste.

**Qui sont-ils ces candidats ?**

Jacques Anouma, 70 ans, ancien président de la Fédération ivoirienne de football d'abord a fait part de ses ambitions. Cet ancien cadre d'Air France et de Renault est un candidat porté vers l'amélioration des résultats des nations africaines sur la scène mondiale. Déjà candidat en 2013, il avait été défait par Issa Hayatou.

Augustin Senghor, Sénégalais de 56 ans, président de sa Fédération qui serait le candidat du consensus. Considéré comme un outsider, il a le mérite d'être un candidat respecté de tous, pour son action dans le monde du football en Afrique, mais aussi à travers sa profes-

sion d'avocat spécialisé en droit des affaires. Le Sud-Africain Patrice Motsepe (58 ans), actuellement président des Mamelodi Sundowns, est un candidat qui dispose d'une assise financière confortable. Milliardaire depuis 2003, il est la 10<sup>e</sup> fortune d'Afrique. Un patrimoine amassé via le groupe African Rainbow Minerals qu'il dirige.

Et pour finir, Ahmed Yahya qui est lui le benjamin des candidats. À 44 ans, sa candidature a pu surprendre car il est considéré comme un proche du sortant, Ahmad Ahmad. Le Mauritanien veut développer les revenus de la CAF mais aussi le football féminin. Il dispose d'une carte, et non des moindres dans sa manche : c'est un homme apprécié par la FIFA et son président, Gianni Infantino.

**H. Hichem**

**A voir**

■ Canal + Sport : Orléans - Boulogne-sur-Mer à 20h40

■ BelN Sports 2 : Bournemouth - Nottingham Forest à 21h

**La Der**

## USM Alger : l'entraîneur Ciccolini limogé pour «faute grave»

Le président du Conseil d'administration de la SSPA/USM Alger, Achour Djelloul, a annoncé dimanche le limogeage de l'entraîneur français François Ciccolini pour «faute grave», après avoir boycotté la cérémonie protocolaire de remise des médailles, lors de la Supercoupe d'Algérie de football, disputée et perdue samedi soir face au CR Belouizdad (1-2), au stade 5-Juillet.

«Ciccolini a fauté, il doit payer. Nous avons pris la décision de le limoger, elle lui sera notifiée aujourd'hui. Il était déçu par la défaite, mais ce n'est nullement une raison pour ne pas respecter la cérémonie protocolaire. Il a été prié de monter à la tribune pour recevoir sa médaille, mais il a campé sur sa position. Nous sommes frustrés

et indignés par son comportement», a indiqué à l'APS, le premier responsable du club. L'USMA, qui espérait débiter par un titre, s'est heurtée à une équipe du CRB plus réaliste, vainqueur de sa deuxième Supercoupe d'Algérie de son histoire. Ciccolini, arrivé durant l'intersaison, n'aura pas fait long feu, et devient le premier technicien limogé, avant même le début du championnat, prévu le week-end prochain. «Ces comportements sont étrangers à l'USMA. Nous ne sommes pas prêts de laisser faire, sans prendre les mesures qu'il faut. Même Antar Yahia (directeur sportif, ndlr) a été surpris par l'attitude de Ciccolini, ce dernier n'a donné aucun signe de vie depuis hier (samedi) soir. Nous allons charger l'entraî-

neur-adjoint d'assurer l'intérim, jusqu'à la désignation d'un nouvel entraîneur», a-t-il ajouté. Invité à revenir sur la rencontre, Achour Djelloul s'est dit «déçu» par la défaite, relevant l'importance de «protéger» le groupe en vue du reste du parcours.

«Je suis bien évidemment déçu par cette défaite. On voulait tant débiter la saison par un titre, mais malheureusement ça n'a pas été le cas. En première période, nous avons été défaillants sur tous les plans, nous avons senti des joueurs tétanisés par l'enjeu. Après la pause, nous avons réagi, mais ça n'a pas suffi pour revenir dans le match. Je félicite au passage le CRB pour ce nouveau titre», a-t-il conclu.